Les Sociétés Bretonnes hors de Bretagne

A PARIS

LA FEDERATION DES SOCIETES BRETONNES DE PARIS. — *Siège social, 11, place des Vosges. Président : M. Victor Le Sage.*
GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE LA SEINE, ORIGINAIRES DE BRETAGNE. — *Président : M. L. Lonat, 86, boulevard de Grenelle, Paris (15e).*
LES ENFANTS DES COTES-DU-NORD. — *Président M. Gion. Siège social : Bar Roger, 20, rue de Littre.*
LE CERCLE CELTIQUE — *Directeur : M. Robert Audic, 59, rue Boissière, Paris (16e).*
LES FINISTERIENS DE PARIS. — *Siège social, 9, rue Chaptal, chez le Président, M. Eugène Gauguet.*
LES ENFANTS D'ILLE-ET-VILAINE. — *Président : M. Joseph Surcouf, 54, rue Bonaparte (6e). Siège social : Hôtel Lutetia, boulevard Raspail.*
LES MORBIHANNAIS DE PARIS — *Président : M. Joué, 85, rue de Rivoli.*
« LE MUSCADET » — *Président M. Guillet Léon Directeur de l'Ecole Central 2, rue Montgolfier, Paris (3e). Siège social : 60, rue de Maubeuge.*
LES ENFANTS DE LA LOIRE-INFERIEURE. — *Siège social 15, boulevard Magenta. Président M. Donne, 45, rue Legendre, Paris (17e).*
L'AMICALE DES MEDECINS DE BRETAGNE. — *Siège social : 1, rue du Dôme, chez le Docteur Larcher, secrétaire général fondateur.*
LA PREVOYANCE BRETONNE. — *Président : M. Victor Lesage, 37, boulevard Bourdon.*
L'UNION BRETONNE. — *Siège social : 2, rue du Petit-Pont, Paris. Président : M Butault, 15, rue Heurtault, à Aubervilliers.*
SOCIETE « LA BRETAGNE ». — *R. P. Merienne, 42, rue de Grenelle, Paris (7e).*

ASSISTANCE BRETONNE ET PROVINCIALE. — *Président : M. Albert Robin, 145, rue Saint-Dominique.*
SOCIETE ARTISTIQUE ET LITTERAIRE DE L'OUEST. — Bretagne, Poitou, Maine, Anjou, Aunis et Saintonge. *Présidente : Mlle Sauvrezis, 83, rue N.-D.-des-Champs, Paris.*
UNION REGIONALISTE BRETONNE. — *Président M. de l'Estourbeillon, 56, rue de Rennes, Paris (6e).*
LES BLEUS DE BRETAGNE. — *Président : Docteur Even ; Secrétaire général : M. Guyot de la Hardrouyère, 1, avenue de la Porte de Montrouge, Paris (14e).*
ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE. — *Président : M. Bertrand Guyomard, 145, avenue de Suffren, Paris (15e) ; Secrétaire général : M. Georges Gauthier, 3, rue Liouville, Asnières.*
UNION SPORTIVE DES BRETONS DE PARIS. — *Siège social : 3, rue Palestro ; Président : M. Alain Sévère, 5, rue de Buci, Paris (6e).*
LE PAIN DE VARECH — *Président : M. Armory, 34, boulevard de Clichy.*
LA POMME. — Société Bretonne et Normande artistique et littéraire. *Siège social : 65, rue Caulaincourt.*
ASSOCIATION BRETONNE DU GROS-CAILLOU. — *9, rue Cler, Paris (7e).*
LES ANCIENS COMBATTANTS BRETONS. — *Siège social : 28, boulevard de Strasbourg. Président : M. Alexandre Le Brun, 95, rue des Martyrs.*
LES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS. (Section parisienne). — *Président : M. Torau-Bayle, 20, boulevard Emile-Augier, Paris (6e).*
LA HARPE D'ARVOR. — *Président : M. Dupas. Siège social : chez le Directeur, M. Albert Robin, 145, rue Saint-Dominique, Paris.*
LE FOYER BRETON. — *Président : M. de Ronceray, 4, boulevard Pereire, Paris.*
LES DINANNAIS DE PARIS. — *Secrétaire général : M. P. Cochet-Chevalier, 10, r. Oswaldo-Cruz, Paris (16e).*
LES KOROLLERIEN BREZ-IZEL (Danseurs de Basse-Bretagne). — *Siège chez M. Sanseau, 14, rue Gounod, Nanterre (Seine).*
LA « KAV » OU « KENVIEURIEZ AR VINIOUERIEN VREZON. — *Société pour le maintien et la propagation des instruments de musique celtique. Siège social : chez M. Dorig Le Voyer, 14, rue Lanneau, Paris (5e).*
LES FOUGERAIS A PARIS. — *Président : M. Georges Danveau, 4, passage Kusner, Paris (19e).*
CERCLES D'ETUDES BRETONNES ET CELTIQUES. — *Groupement d'Etudiants Bretons à Paris. — Président : Yann Foueré, 15, boulevard Jourdan.*

EN BANLIEUE

L'ARMORIQUE. — *Amicale des Bretons de Saint-Ouen. Président M. H. Pignochet. Siège social : boulevard Jean-Jaurès, à Saint-Ouen.*
LES BRETONS DE COURBEVOIE — *Président : M. Barraud ; vice-président fondateur M. Boié ; secrétaire général : M. Pasco, 1, avenue Marceau, Courbevoie.*
LES BRETONS DE SURESNES — *Président : M. Kermarrec, 23 avenue Jean-Jaurès, Cité-Jardin, Suresnes.*
UNION BRETONNE D'ARGENTEUIL. — *Président M. Nicol 67 rue de Pontoise, Argenteuil.*
LES BRETONS D'ARGENTEUIL. — *Président : M. Lucas, de Brest architecte, 12 bis, rue des Gobelins, Argenteuil.*
AMICALE DES BRETONS DE CLAMART ET DE L'OUEST DE PARIS — *Président : M. Duchêne, 12, place de l'Eglise, Clamart (Seine).*
LES BRETONS DE CLICHY. — *Président : M. Debray, 10, rue Castères Clichy.*

LES BRETONS DE LEVALLOIS-PERRET. — *Président M. Gonnet 46, rue Cave, Levallois-Perret.*
« L'HERMINE » D'ASNIERES, DE BOIS-COLOMBES ET DE GENNEVILLIERS — *Président : M. A. Quintin 8, rue Baudouin, Asnières. Siège social : chez M. Gourier, 21, rue Bapts, à Asnières.*
LES BRETONS DE COLOMBES — *Président M. Lospec. Siège social : Bar des Clochettes, 15, rue Victor-Hugo, Colombes.*

LES BRETONS DE LA GARENNE-COLOMBES. — *Président : M. Rose, 12, Rond-Point du Centre. Secrétaire général : M. Aristide Gautier, 17 bis rue Etienne-Marcel, La Garenne.*

« LA JOYEUSE BRETAGNE » DE BOULOGNE-BILLANCOURT. — *Président : M. Pierre Simon. Siège social : chez M. Hervé, 43, avenue J.-B. Clément, Boulogne.*
ASSOCIATION AMICALE DES BRETONS DE VERSAILLES. — *Président : M. Caouissin, 59, rue Jean-de-La Fontaine, Versailles.*

LES AJONCS D'ALFORTVILLE. — *Siège social : 223, rue de Villeneuve, Alfortville. Président : M. Tandeo, à Maisons-Alfort.*
LES BRETONS DE FRANCONVILLE (S.-et-O.). — *Président : M. Girard, 110, rue de la Station ; Siège social chez M. Chembenoit, 122 bis, rue de Paris, à Franconville.*
LES BRETONS DE SEVRAN-VAUJOURS-GARGAN-LIVRY. — *Président : Le Colonel Ollivier, rue de Paris, Gargan-Livry (S.-et-O.).*
LES BRETONS D'AULNAY-SOUS-BOIS — *Président : M. Botrel, Aulnay ; Siège social chez M. Le Thao, 47, rue Paul-Bert, Aulnay-sous-Bois.*

LES BRETONS DE CHAMPIGNY. — *Président : M. Lemaitre ; Siège social ; chez M. Goret, 5, rue Jean-Jaurès, Champigny (Seine).*
« L'ARMORIQUE », ASSOCIATION DES BRETONS DU CANTON DE PUTEAUX — *Président : M. Montfort. Siège social : Café Chaillot, 53, boulevard-Wallace, Puteaux (Seine).*
LES KORRIGANS. — *Amicale des Bretons de Vanves et des environs. Président : M. Yves Corre, 33, rue Henri-Martin, Vanves.*
LES BRETONS DE CHOISY-LE-ROI. — *Siège social : Salle Thiron, 1, avenue Gambetta, Choisy-le-Roi. Président : M. Marsollier, 16, rue Babeuf, Choisy.*

—*—

EN PROVINCE

« LA BRETAGNE » DU HAVRE. — *Siège social : chez M. Jégo, impasse du Corridor, Le Havre. Président : M. Le Bourdon.*
LES BRETONS DU HAVRE. — *Président : Le docteur Michel, 9, rue Hippolyte-Fenoux, Le Havre. Siège social : 9, rue Lord-Kitchener.*
L'UNION BRETONNE DE ROUEN. — *Président : M. A. Le Gall, 29 bis, rue Benoist, Rouen.*
« LES GAS DE BRETAGNE » DE LYON. — *Président : M. Nicol, 33, rue Victor-Hugo, Lyon.*
LA FEDERATION BRETONNE DE TOURAINE — *Président : M. Badin, 47, rue Febvotte, Tours.*
L'AMICALE DES BRETONS EN ANJOU. — *Siège social : Café de France, place du Ralliement, Angers. Président : M. Lachuer.*
« NATION DE BRETAGNE ». — *Association des Etudiants bretons d'Angers. Président : M. Lelant. Siège social : 56, rue Volney, Angers.*
L'AMICALE DES BRETONS DE LA SARTHE. — *Président : M. B. Marchand, 75, rue Nationale, Le Mans.*
LES BRETONS DU CALVADOS — *Président : M. Yves Guillou, adjoint au Maire de Caen ; Secrétaire général : M. Touzé, 1, rue de Suède et Norvège, Caen.*

« L'ARMORICAINE » DE DIEPPE — *Président : M. Pierre, 20, rue Pasteur, Neuville-lès-Dieppe ; Siège social : 50, quai Duquesne, Dieppe (S.-I.).*
L'AMICALE DES BRETONS DE L'ISERE — *Président : M. Lerat, Chemin des Gourmets, Grenoble.*
AMICALE DES BRETONS DE COMPIEGNE — *Président : M. Tortellier, 8, rue Pasteur, à Compiègne. Siège social chez M. Toubon, 8, rue Fauvelle, à Margny-lès-Compiègne (Oise).*
« LES ENFANTS DE BRETAGNE » DE TOULON — *Siège social : Salle Victoria, faubourg Armand-Barbès. Président : M. Albert Dufour, 7, rue Racine, Toulon.*
L'UNION DES GAS DE BRETAGNE TOULON. — *Salle Mireille Rodeilhac Toulon. Président : M. Herry.*
LES BRETONS DE LA MAYENNE. — *Président : M. Gourdon, Laval.*
« L'ARMOR » DE BORDEAUX. — *Siège social : Café Richelieu, 4, place des Quinconces, Bordeaux. — Président : M. René Guibourd, 41, rue Charles-Monselet, Bordeaux.*

LES ENFANTS DE BRETAGNE DE CANNES. — *Président : M. L'Honen villa « La Gravade », rue des Vosges Cannes.*
LES MARINS BRETONS DE CANNES — *Président : M. Yves Loussot, à Golfe-Juan.*
LES BRETONS DU PAYS BASQUE. — *Président : M. Thoumy, Bayonne (Basses-Pyrénées).*
AMICALE BRETONNE DE TROYES — *Président : M. Yves Le Roux, 1, rue Blanche-Pierre-Sainte-Savine. Siège social : Café de l'Harmonie, 129, rue Emile-Zola, Troyes (Aube).*
ASSOCIATION DES BRETONS DE L'YONNE. — *Président : M. Célestin Gauthier, 25, Grand'Rue, à Joigny (Yonne).*
LES BRETONS DE VALENCIENNES — *Président : M. François Talibouët ; Siège social : Café de la Concorde Croix d'Anzin, à Anzin (Nord).*
LA BRETAGNE DE L'EST, à Metz (Moselle). — *Président : M. Quinchez ; Secrétaire général : M. Le Cuziat 1, rue Charles-Abel, Metz.*
AMICALE DES BRETONS DE BEAUVAIS — *Siège social : 10, rue de la Taillerie, Beauvais. — Président : M. Kerel, 49, avenue Victor-Hugo, Beauvais.*

AMICALE DES BLEUS ET GAS DE BRETAGNE DE NICE. — *Président : M. Goarin, 7, rue Frédéric-Passy, Nice. Siège social : Bar-Tabacs Le Mao, 18 bis, rue Biscarra, Nice.*
LES GARS D'ARMOR — *Siège social : rue des Grands-Carreaux, La Pyramide, Trelaze (Maine-et-Loire).*
LES BRETONS DE LA ROCHELLE. — *Siège social : Café des Colonnes, place de Verdun à La Rochelle. Président : M. Feuillatre.*
« L'HERMINE » DE LA ROCHELLE — *Siège social : 6, rue des Frères-Prêcheurs. Président : M. Glajean.*

LES BRETONS EN PICARDIE — *Président : M. Le Garrec, 5, rue Duthoit. Secrétaire général : M. Le Moal, hôtel Bellevue, Amiens (Somme).*
UNION BRETONNE DU LOIRET — *Président : M. Gallouedec ; Secrétaire : M. Thoraval, 46, rue Saint-Marc, Orléans.*
LES BRETONS DE VERNON — *M. Le Mevel, 20, rue Saint-Jacques, Vernon.*
LES BRETONS DU COTENTIN — *Président : M. Guyomard, secrétaire général : M. Bourdon, commissaire spécial gare maritime, Cherbourg.*
LES BRETONS DE SAINT-LO (Manche) — *Président : M. Lecompte, 17, rue Valvidemesle (Saint-Lô).*
LA BRETAGNE A LISIEUX — *Président : M. Rouat 18 rue Pont-Mortain (Lisieux).*
ASSOCIATION AMICALE DES BRETONS DE TOULOUSE — *Président : M. Graindorge, 4, Porte Montguillard. Siège social, 54, rue Alsace-Lorraine, Toulouse. Y adresser les correspondances.*
LES BRETONS DU NORD — *Président : M. Le Marchadour, secrétaire : M. Le Gall, 24, rue Fontaine-Delsaux, à Lille.*
L'ARMORICAINE DE DUNKERQUE — *Président : M. Henrio industriel, 8, rue du Four-à-Chaux, Dunkerque (Nord).*

—*—

EN AFRIQUE DU NORD ET AUX COLONIES

« LA BRETAGNE » D'ALGER. — *Président : M. le Commandant Cossurel, adjoint au Maire, 65, rue de l'Isly, Alger. Siège social : Brasserie Guillaume-Tell, 8, rue de la Liberté, Alger.*
LES BRETONS DE PHILIPPEVILLE — *Président : M. H. Guivarch, maire, à Philippeville.*
LES BRETONS DE CONSTANTINE. — *10, Boulevard Joly-de-Brézillon, à Constantine. Président : M. Durieu de Leyritz.*
« L'ARMORIQUE » DE BONE. — *Société groupant les Bretons, Normands et Vendéens. Président : M. Lemonnier, notaire, 7, rue des Volontaires, Bône (Algérie).*
« LE BINIOU D'ORAN ». — *Docteur Perrot, 15, rue d'Alsace-Lorraine, à Oran ; Secrétaire : M. Emile Coudray, 19, rue Cavaignon, Oran.*
AR BREIZ. — *Amicale des Bretons de Bougie. Président : M. Philippe, Maison Gérard, Cinq-Fontaines, Bougie (Algérie).*
« L'ARMORIQUE DE TUNISIE » qui groupe les quatre Sections de Tunis, Bizerte, Sousse et Gabès, a pour *Président général : M. L. Richard ; Juge au Tribunal Civil de Tunis et pour Secrétaire général : M. Danguy des Déserts, employé aux chemins de fer tunisiens (exploitation).*
SECTION DE TUNIS. — *Président : M. Daniel, chef d'exploitation à la Compagnie des Ports, Tunis.*
SECTION DE BIZERTE. — *Président : M. Guenedal, Capitaine du port (Morbihan).*
SECTION DE SOUSSE. — *Président : Me de Keyser, bâtonnier de l'Ordre des Avocats (Morbihan).*
SECTION DE GABES. — *Président : M. Guillemot, receveur des Postes (Côtes-du-Nord).*
L'ARMORIQUE DU MAROC. — *Siège social : 16, rue Nationale, Casablanca (Maroc). Président : M. Penquer.*
LES BRETONS DU MAROC ORIENTAL. — *Siège social : à Oudjda, chez M. Laize libraire rue Bugeaud.*
L'ARMORIQUE DE PORT-LYAUTEY (Maroc). — *Président : M. Ch. Rémond, capitaine de port.*
« L'ARVOR ». — *Amicale des Bretons de Meknès (Maroc). — Président : M. Dalle ; Secrétaire : M. L. Le Couric, Travaux publics, Meknès.*

« L'ARMOR » ASSOCIATION DES BRETONS DE FEZ ET DE SA REGION. — *Président : M. Livonen, cottage Ker-Yannic, lot Vivrier, à Fez ; secrétaire général : M. Foulgocq, 58, avenue de France, à Fez.*
LES BRETONS DE TAZA. — *Président : M. Margenham, Secrétaire : Mme Cavel, Taza.*
LES BRETONS DE RABAT-SALE. — *Président : M. Surcouf, Institut Scientifique, Rabat.*
LE FOYER BRETON DU SENEGAL. — *Président : M. Durand à Dakar.*
LES BRETONS DE MADAGASCAR. — *Président : M. Talvas, administrateur en chef des Colonies, en retraite, à Tananarive.*

LES BRETONS DE LIBREVILLE, GABON (Afrique Equatoriale Française). — *Président : docteur Georgelin.*

L'AMICALE BRETONNE DU TONKIN, « L'ARMORICAINE ». — *Président : M. J. Dizès, président, 43, boulevard Henri-Rivière, Hanoï.*
« LE BINIOU » D'INDOCHINE. — *Amicale des Bretons de Cochinchine et Cambodge à Saïgon.*

LES BRETONS D'HAIPHONG. — *Président : le Docteur Bodros.*

L'ARMORIQUE. — *Amicale des Bretons du Pacifique, Austral Français. Président : M. Louis Gérard. Siège social : chez M. Morin, quartier latin, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).*

Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de nous signaler les Sociétés qui ne figureraient pas dans cette liste et les erreurs qui peuvent s'y trouver.

...s Sociétés

ne tardez pas davantage à les envoyer à la troupe bretonne des Scouts de France. Cela ne fera que vous aider dans votre tâche d'éducation.

AMICALE DES BRETONS
DE VERSAILLES ET DES ENVIRONS

Notre première fête champêtre aura lieu au Chesnay-Sans Souci le dimanche 19 mai. Dans le stade que le Père Salone met si gracieusement à notre disposition, nous organisons un grand match de football entre une équipe versaillaise et une équipe de gars bretons.

Grande kermesse bretonne ; vente de produits bretons ; concours de boules ; concours de palets ; course à l'œuf etc.... le tout doté de beaux prix.

Dix couples de « Korollerien Breiz Izel » exécuteront au son de la bombarde et du biniou les plus jolies danses de « chez nous ».

Rendez-vous à 13 heures 30 au Bar Excelmans, à l'arrêt du tramway du Chesnay.

Départ à 14 heures précises par la rue de Versailles, rue de Briqueville, rue de Glatigny, avenue de Vaucresson, route de Rueil jusqu'à Sans-Souci.

Chez M. Coutard, en face le stade, bal avec orchestre ; vente de crêpes, etc....

Les prix d'entrée dans le stade sont fixés à 2 francs pour les non sociétaires et à 1 franc pour les membres de l'Amicale et des Sociétés Bretonnes de la banlieue sur présentation de leur carte.

Nous rappelons que notre 2e Grand Pardon des Bruyères de Versailles au Plateau Saint-Martin aura lieu le dimanche 7 juillet.

Le Président, Caouissin.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Union Nationale des Combattants

POUR LA PENTECOTE DEUX JOURS ENTIERS DE VACANCES A BREST

Train spécial d'excursion, à marche rapide, de Paris-Montparnasse à Brest.

Aller, le 8 juin. Paris-Saint-Lazare, départ, 20 h. 45 ; Brest, arrivée, 7 heures. Retour le 10 juin.

Prix en 2e classe : 150 francs.

Prix en 3e classe : 103 francs.

Pour tous renseignements et délivrance des billets, s'adresser aux bureaux de tourisme des gares de Paris-Saint-Lazare, salle des Pas-Perdus (téléphone Laborde 70-81) ; Paris-Montparnasse, 3, place de Rennes (téléphone Littré 35-03).

P. S. — Une réduction de 50 % sera accordée aux personnes partant des réseaux Nord, Est, P. L. M. pour rejoindre ce train spécial à Paris.

Les Sociétés Bretonnes hors de Bretagne

A PARIS

LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE PARIS. — *Siège social : place des Vosges. Président : M. Victor Le Sage; Secrétaire général : M. Cadic, 39, boulevard Montparnasse (Téléph. Littré 23-14).*

GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE LA SEINE, ORIGINAIRES DE BRETAGNE. — *Président : M. Hamonic, 7, rue Ed.-Detaille, Paris (17e). Siège social : 32, avenue du Maine.*

LES ENFANTS DES CÔTES-DU-NORD. — *Président, M. Glon. Siège social : 1, boulevard Magenta, Taverne du Château d'Eau.*

LE CERCLE CELTIQUE. — *Directeur : M. G. Gouez, 124, rue de Lagny, Paris (20e).*

LES FINISTÉRIENS DE PARIS. — *Président : M. Broussemiche, 5, rue Nollet, Paris (17e).*

LES ENFANTS D'ILLE-ET-VILAINE. — *Président : Docteur Larcher, 1, rue du Dôme, Paris (16e) (Tél. Passy 20-03).*

LES MORBIHANNAIS DE PARIS. — *Président : M. X...*

LE MUSCADET. — *Président M. Guillet Léon, Directeur de l'École Centrale, 2, rue Montpolier, Paris (8e). Siège social : 60, rue de Maubeuge.*

LES ENFANTS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. — *Siège social : 15, boulevard Magenta. Président : M. Donne, 45, rue Lepeintre, Paris (17e).*

L'AMICALE DES MÉDECINS DE BRETAGNE. — *Siège social : 1, rue du Dôme, chez le Docteur Larcher, président-fondateur.*

LA PRÉVOYANCE BRETONNE. — *Président : M. Victor Lesage, 37, boulevard Bourdon.*

L'UNION BRETONNE. — *Siège social : 2, rue du Petit-Pont, Paris. Président : M. Butault, 15, rue Heurtault, à Aubervilliers.*

SOCIÉTÉ « LA BRETAGNE » — *R. P. Mersenne, 47, rue de Jouy, Paris (4e).*

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE L'OUEST. — *Bretagne, Poitou, Maine, Anjou, Aunis et Saintonge. Présidente : Mlle Sauvreux, 83, rue N.-D.-des-Champs, Paris.*

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE. — *Président : M. Bertrand Guyomard, 145, avenue de Suffren, Paris (15e) ; Secrétaire général : M. Georges Gauthier, 9, rue Linouvile, Asnières.*

LES BLEUS DE BRETAGNE. — *Président : M. Michel Geiadoerfer, député-maire de Dinan. Secrétaire général : M. Pierre Josse, 17, rue Auguste-Comte, Paris (6e).*

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE. — *Président : M. de l'Estourbeillon, 56, rue de Rennes, Paris (6e).*

UNION SPORTIVE DES BRETONS DE PARIS. — *Siège social : 3, rue Palestro ; Président : M. Alain Sévère, 5, rue de Buci, Paris (6e).*

LE PAIN DE VARECH. — *Président : M. Marc Quintin-Daubrive, 11, passage Emile-Meyer, Paris (16e).*

LA POMME. — Société Bretonne et Normande artistique et littéraire. *Siège social : 65, rue Caulaincourt. Secrétaire général, M. Latouche.*

ASSOCIATION BRETONNE, 49, avenue de la Bourdonnais (7e). *M. l'abbé Goasmat.*

LES ANCIENS COMBATTANTS BRETONS. — *Président, M. Alexandre Le Bihan, 95, rue des Martyrs. Secrétaire général, M. L. Caillet, 54, rue Custine.*

LES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS. (Section parisienne). — *Président M. Toreau-Bayle, 20 boulevard Emile Augier, Paris (16e).*

LA HARPE D'ARVOR. — *Président : M. Dupas. Siège social : chez le Directeur, M. Albert Robin, 145, rue Saint-Dominique, Paris.*

LES KOROLLERIEN BREZ-IZEL (Danseurs de Basse-Bretagne). — *Président, M. J. Cordroch. Adresser la correspondance à M. Y. Le Gac, bureau des A. F., ministère de la Marine, 2, rue Royale, Paris (8e).*

LA « KAV » OU « KENVEURIEZ AR VINIOUERIEN VREZON. — *Société pour le maintien et la propagation des instruments de musique celtique. Siège social chez M. Herte Le Menn, 96, rue du Poteau, Paris (18e).*

LES FOUGERAIS A PARIS. — *Président : M. Georges Danveau, 4, passage Kusner, Paris (19e).*

CERCLES D'ÉTUDES BRETONNES ET CELTIQUES. — *Groupement d'Etudiants Bretons à Paris. — Président d'honneur : Yann Fouéré, 10, rue des Artistes, Paris (14e). — Président : M. Yves Hamon, Pavillon Franco-Britannique, Cité Universitaire, boulevard Jourdan, Paris (14e).*

LA BRETAGNE ARTISTIQUE. — *Président : M. Victor Lesage. Siège social, 11, place des Vosges, Paris (4e). Secrétaire général : M. Lordereau, 77, rue Cambronne, Paris (15e).*

AR KORRIGANED BREIZ (Jeunes danseurs bretons). — *Mlle Léo Scoazec, 13 bis, rue de l'Annonciation, Paris (16e).*

LES PLOERMELAIS DE PARIS. — *Président M. Blanche ; secrétaire général, M. Jean Glon. Siège social : 133, boulevard Auguste-Blanqui, Paris (13e).*

LES MALOUINS DE PARIS. — *Président : M. de Saint-Mieux, 5, avenue Maréchal-Pétain, Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).*

LES ENFANTS DE CAUREL (C.-du-N.). — *Président : M. Cosson, 27, rue Mauconseil, Paris (1er) ; secrétaire : M. E. Conti.*

NEVEZADUR. — *Secrétaire général : Yann Goulet, 86, rue Notre-Dame-des-Champs.*

EN BANLIEUE

LES BRETONS DE BOULOGNE-BILLANCOURT. — *Président M. Sérot, 172, rue de Paris, à Boulogne. Siège social, 43, avenue J.-B. Clément, Boulogne-sur-Seine.*

ASSOCIATION AMICALE DES BRETONS DE VERSAILLES. — *Président : M. Caouissin, 60, rue de la Paroisse, Versailles.*

LES BRETONS DE NANTERRE. — *Siège social : 17, rue du Martray. Président : M. Abgrall, pharmacien, place de la Gare, à Nanterre.*

LES AJONCS D'ALFORTVILLE. — *Siège social : 223, rue de Villeneuve, Alfortville. Président : M. Tondeo, à Maisons-Alfort.*

LES BRETONS DE SEVRAN-VAUJOURS-GARGAN-LIVRY. — *Président : M. Mocaer, Sevran (S.-et-O.).*

LES BRETONS D'AULNAY-SOUS-BOIS. — *Président : M. Boitel Aulnay. Gérant secrétaire : Siège social : Le Thao, 41, rue Paul-Bert, Aulnay-sous-Bois.*

L'ARMORIQUE. — *Amicale des Bretons de Saint-Ouen. Président : M. H. Pignochet. Siège social : boulevard Jean-Jaurès à Saint-Ouen.*

LES BRETONS DE COURBEVOIE. — *Président : M. Raymond, vice-président fondateur M. Bolé ; secrétaire général : M. Pasco, 1, avenue Marceau, Courbevoie.*

LES BRETONS DE FRANCONVILLE (S.-et-O.). — *Docteur Chevalier, président. Mme Pibourdin, trésorier, 78 ter, rue de la Station (Franconville). Siège social : Mairie Franconville.*

LES BRETONS DE SAINT-MAUR. — *Président : M. Pierre Laurent, 20, avenue de Perdan, Saint-Maur-des-Fossés. Secrétaire : M. Jamé, 2, place Adamville (Saint-Maur).*

HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS DE BOULOGNE-BILLANCOURT. — *Président, M. Olivier, 164, rue d'Aguesseau, Boulogne (Seine).*

LES BRETONS D'ARGENTEUIL. — *Président : M. Beaudouin, 170, avenue Jean-Jaurès, Argenteuil.*

AMICALE DES BRETONS DE CLAMART ET DE L'OUEST DE PARIS. — *Président : M. Duchêne, 12, place de l'Eglise, Clamart (Seine).*

LES BRETONS DE CLICHY. — *Président : M. Ange Onno, 64, rue Martre à Clichy. Secrétaire : M. Durour, 38, rue Victor-Meric, Clichy.*

LES BRETONS DE LEVALLOIS-PERRET. — *Président M. Gonnet, 46, rue Cavé, Levallois-Perret.*

« L'HERMINE » D'ASNIÈRES, DE BOIS-COLOMBES ET DE GENNEVILLIERS. — *Président : M. A. Quintin, 8, rue Baudouin, Asnières. Siège social : chez M. Gourier, 21, rue Bapta, à Asnières.*

LES BRETONS DE COLOMBES. — *Président : M. Le Nevé. Siège social : bar « Le Rapide », 17, rue Victor-Hugo, Colombes.*

LES BRETONS DE LA GARENNE-COLOMBES. — *Président : M. Rose, 12, Mont-Pinson, du Centre. Secrétaire général : M. Aristide Gautier, 17 bis, rue Etienne-Marcel, La Garenne.*

LES BRETONS DE CHAMPIGNY. — *Président : M. Lemattre ; siège social : chez M. Gouret, 6, rue Jean-Jaurès, Champigny (Seine).*

« L'ARMORIQUE », ASSOCIATION DES BRETONS DU CANTON DE PUTEAUX. — *Président : M. A. Dupuis. Siège social : Café Chaillot, 83, boulevard-Wallace, Puteaux (Seine).*

LES KORRIGANS. — *Amicale des Bretons de Vanves et des environs. Président : M. Yves Corre, 33, rue Henri-Martin, Vanves.*

LES BRETONS DE SAINT-DENIS. — *Président : M. Jules Trémel. Secrétaire général : M. Tanguy, 35, boulevard Jules-Ghesdes, Saint-Denis.*

« LE DOLMEN ». — *Amicale des Bretons de Saint-Mandé. — Président : M. Gouez Gabriel, 18, rue Pitsson, Saint-Mandé (Seine).*

LES BRETONS DE PANTIN. — *Président d'honneur : M. Charles Auray, sénateur-maire. Président : M. Le Guen, 103, rue de Paris, Pantin.*

« A 45 ans j'étais un vieillard », écrit cet homme

Les rhumatismes le tenaient bien !

Voici la lettre sincère et sans détours d'un rhumatisant guéri :

« Les merveilleux Sels Kruschen, écrit-il, m'ont rendu la joie de vivre. Songez qu'à quarante-cinq ans j'étais un vieillard tant je souffrais de rhumatismes. Je ne pouvais plus marcher, depuis longtemps, qu'à l'aide d'une canne. C'est sur les conseils de ma femme que je me suis décidé à prendre des Sels Kruschen. Je m'étais souvent moqué d'elle quand elle m'assurait qu'elle devait sa bonne santé à la « petite dose quotidienne ». Mais à force de souffrir et d'avoir tout essayé, je me suis rendu à ses conseils. Et maintenant me voici aussi alerte qu'elle, et tout rajeuni ! » — M. E. T..., à B... (Vendée). Lettre n° 2.495.

Cet homme aurait hésité moins longtemps à adopter les Sels Kruschen, s'il avait su comment ceux-ci agissent sur l'organisme. Il n'y a d'ailleurs rien de mystérieux dans leur action : là « petite dose quotidienne » fait tout simplement fonctionner régulièrement des organes qui ne travaillaient plus qu'au ralenti. Et quand le foie, les reins, l'intestin sont actifs; quand ils détruisent et éliminent ponctuellement les poisons uriques et tous les résidus, vous pouvez être sûr que les rhumatismes ne vous tourmenteront plus.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 5 fr., 9 fr. 75 et 16 fr. 80 (ce dernier contenant 120 « petites doses »).

BIBLIOGRAPHIE

« LE FOYER BRETON » PROGRESSE

Nous sommes heureux d'annoncer que *Le Foyer Breton* (An Oaled), à la fin de sa 11e année, ne craint pas de traverser la crise qui frappe durement les revues de province.

Non seulement il ne réduira pas le nombre de ses pages, malgré la hausse de 30 % des papiers — toujours cent pages — mais il y ajoutera dorénavant un supplément de 8 à 12 pages illustrées sur papier surglacé.

Il détient le record des collaborateurs, en breton, en français et... en patois gallo.

A partir du 1er janvier 1938, il commencera la publication d'un *Dictionnaire de rimes*, la seule chose qui manquait aux poètes bretons. Un tel dictionnaire vaudra plus de 100 francs.

Nonobstant, *An Oaled* ne se vendra que 9 francs le numéro et l'abonnement d'un an 35 francs.

Directeur : le barde Taldir, à Châteaulin. Compte Ch. Post. 106.36, Rennes.

« Rien ne sert de partir... ...il faut bien voyager »

Le P.-O.-MIDI fait paraître 9 GUIDES consacrés aux plus belles régions de son réseau.

Etablis suivant une formule nouvelle et abondamment illustrés, ces guides contiennent des notices descriptives, des itinéraires et des renseignements pratiques.

Les voyageurs peuvent se les procurer au prix de 2 et 3 francs l'exemplaire dans les bibliothèques des gares.

LES SOCIÉTÉS BRETONNES HORS DE BRETAGNE

A PARIS

LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE PARIS. — Siège social 11 place des Vosges. Président : M. Victor Le Saje ; secrétaire général : M. Cadic, 89 boulevard Montparnasse (Téléph. Littré 22-14).

GROUPEMENT DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE LA SEINE ORIGINAIRES DE BRETAGNE. — Président : M. Coquelin, 1, rue du Clos, Paris (20e). Siège social : 32, avenue du Maine.

LES ENFANTS DES COTES-DU-NORD. — Président : M. Glon. Siège social : 1, boulevard Magenta, Taverne du Château d'Eau.

LE CERCLE CELTIQUE. — Directeur : M. G. Gouez, 124, rue de Lagny, Paris (20e).

LES FINISTÉRIENS DE PARIS. — Président : M. Broussemiche, 5 rue Nollet, Paris (17e).

LES ENFANTS D'ILLE-ET-VILAINE. — Président : Docteur Larcher, 1, rue du Dôme, Paris (16e) (Tél. Passy 20-03).

« LE MUSCADET ». — Président : M. Guillet Léon, Directeur de l'École Centrale, 2, rue Montgolfier, Paris (8e). Secrétaire général : M. Jean Galibourg, 154, rue de Courcelles, Paris-8e.

LES ENFANTS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. — Siège social : 15, boulevard Magenta. Président : M. Debray, 34, rue Castères, Clichy. Adresser la correspondance au secrétaire, M. Pierre Goëlot, 12, rue du Louvre, Viroflay (Seine).

L'AMICALE DES MÉDECINS DE BRETAGNE. — Siège social : 1, rue du Dôme chez le docteur Larcher, président fondateur.

LA PRÉVOYANCE BRETONNE. — Président : M. Victor Lesage, 37, boulevard Bourdon.

SOCIÉTÉ « LA BRETAGNE ». — R. P. Merienne, 47, rue de Rome, Paris (8e).

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE L'OUEST. — Bretagne, Poitou, Maine, Anjou, Aunis et Saintonge. Présidente : Mlle Sauvrezis, 83, rue N.-D.-des-Champs, Paris.

ŒUVRE DES VACANCES EN BRETAGNE. — Président : M. Bertrand Guyomard, 145, avenue de Suffren, Paris (15e).

LES BLEUS DE BRETAGNE. — Président : M. Michel Geistdoerfer, député-maire de Dinan. Secrétaire général : M. Pierre Josse, 17, rue Auguste-Comte, Paris (6e).

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE. — Président : M. de l'Estourbeillon, 56, rue de Rennes, Paris (6e).

UNION SPORTIVE DES BRETONS DE PARIS. — Siège social : 3, rue Palestro. Président : M. F. Piriou, 61, rue de Passy, Paris (16e).

LE PAIN DE VARECH. — Président : M. Marc Quintin-Daubrive, 11, passage Emile-Meyer, Paris (16e).

LA POMME. — Société Bretonne et Normande artistique et littéraire. Siège social : 65, rue Caulaincourt. Secrétaire général : M. Latouche.

ASSOCIATION BRETONNE, 49, avenue de la Bourdonnais (7e). M. l'abbé Gousmat.

LES ANCIENS COMBATTANTS BRETONS. — Président : M. Alexandre Le Brun, 86, Boul. Rochechouart (18e). Secrétaire général : M. L. Caillet, 52, rue Custine.

LES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS (Section parisienne). — Président : M. Torau-Baule, 20, boulevard Emile-Augier, Paris (16e).

LA HARPE D'ARVOR. — Président : M. Dupas. Siège social : chez le directeur M. Albert Robin, 145, rue Saint-Dominique, Paris.

LES KOROLLERIEN BREZ-IZEL (Danseurs de Basse-Bretagne). — Président : M. Sanseau, 14, rue Gounod, Nanterre.

LA « KAV » OU « KENVIEUREIZ AR VINIONERIEN VREZON. — Société pour le maintien et la propagation des instruments de musique celtique. Siège social : 59, rue Boissière, Paris (16e). Pour les demandes de biniouistes, s'adresser à M. Radenac, 75, rue Vauvenargues, Paris (18e).

LES FOUGERAIS A PARIS. — Président : M. Georges Danteau, 4, passage Kramer, Paris (19e).

CERCLES D'ÉTUDES BRETONNES ET CELTIQUES. — Groupement d'Étudiants Bretons à Paris. Président d'honneur : Yann Fouéré, 10 rue des Artistes, Paris (14e). Président : M. M. Yves Hamon, Pavillon de l'I. N. A., 7, boulevard Jourdan, Paris (14e).

LA BRETAGNE ARTISTIQUE. — Président : M. Victor Lesage. Siège social, 11, place des Vosges, Paris (4e). Secrétaire général : M. Lordereau, 77, rue Cambronne, Paris (15e).

AR KORRIGANED BREIZ (Jeunes danseurs bretons). — Mlle Le Scoazec, 13 bis, rue de l'Annonciation, Paris (16e).

LES PLOERMELAIS DE PARIS. — Président : M. Malartre, 189, boulevard Voltaire. Secrétaire général : M. Jean Glon. Siège social : 9, rue Esquirol, Paris (13e).

LES MALOUINS DE PARIS. — Président : M. Saint-Mleux, 5, avenue Maréchal-Pétain, Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise). Siège social chez M. Martin, 6, rue Monbel, Paris (17e).

LES ENFANTS DE CAUREL (C.-du-N.). Président : M. Cosson, 27, rue Mauconseil, Paris (1er). Secrétaire : M. Blandy.

EN BANLIEUE

LES BRETONS DE BOULOGNE-BILLANCOURT. — Président : M. Serot, 172, rue de Paris, à Boulogne. Siège social : 43, avenue J.-B. Clément, Boulogne-sur-Seine.

ASSOCIATION AMICALE DES BRETONS DE VERSAILLES. — Président : M. Caouissin, 60, rue de la Paroisse, Versailles ; secrétaire général, M. E. Le Foll, 1, rue Devalois, Le Chesnay (S.-et-O.).

LES BRETONS DE NANTERRE. — Siège social : 12 rue du Martray. Président : M. Abgrall, pharmacien, place de la Gare, Nanterre.

LES BRETONS DE SEVRAN-VAUJOURS-GARGAN-LIVRY. — Président : M. Mocaër, Sevran (Seine-et-Oise).

LES BRETONS D'AULNAY-SOUS-BOIS. — Président : M. Botrel, Aulnay ; M. Poignant, secrétaire. Siège social chez M. Le Thao, 47, rue Paul-Bert, Aulnay-sous-Bois.

LES BRETONS DE COURBEVOIE. — Président : M. Barraud ; vice-président fondateur : M. Bolé ; secrétaire général : M. Pasco, 1, avenue Marceau, Courbevoie.

LES BRETONS DE FRANCONVILLE (S.-et-O.). — Docteur Chevalier, président ; Mme Pibourtin, trésorière, 78 ter, rue de la Station (Franconville). Siège social : Mairie de Franconville.

LES BRETONS DE SAINT-MAUR. — Président : M. Pierre Laurent, 20, avenue de Verdun, Saint-Maur-des-Fossés. Secrétaire : M. Jame, 2, place Adamville (Saint-Maur).

LES BRETONS DE GOMONVILLIERS (S.-et-O.). — Président : M. Tassel.

HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS DE BOULOGNE-BILLANCOURT. — Président : M. Olivier, 164, rue d'Aguesseau, Boulogne (Seine).

LES BRETONS D'ARGENTEUIL. — Président : M. Jean Auffret, 4, rue des Rosiers, Argenteuil ; siège social, 28, rue de l'Hôtel-Dieu, Argenteuil.

AMICALE LES BRETONS DE CLAMART ET DE L'OUEST DE PARIS. — Président : M. Duchêne, 12, place de l'Église, Clamart (Seine).

LES BRETONS DE CLICHY. — Président : M. Ange Jaouen, 84, rue Martre, à Clichy ; secrétaire : M. Duroux, 28, rue Victor-Méric, Clichy.

LA BRETAGNE A CLICHY. — Président : Louis Davy, 15, rue d'Alsace (Clichy).

LES BRETONS DE LEVALLOIS-PERRET. — Président : M. Gonnet, 46, rue Cavé, Levallois-Perret.

« L'HERMINE » D'ASNIÈRES, DE BOIS-COLOMBES ET DE GENNEVILLIERS. — Président : M. A. Quintin, 8, rue Baudouin, Asnières. Siège social : chez M. Gourier, 21, rue Bapts, Asnières.

LES BRETONS DE COLOMBES. — Président : M. Le Neve. Siège social : Bar « Le Rapide », 11, rue Victor-Hugo, Colombes.

LES BRETONS DE LA GARENNE-COLOMBES. — Président : M. Rose, 12, Rond-Point du Centre.

LES BRETONS DE CHAMPIGNY. — Président : M. Lemaire. Siège social : chez M. Gouvet, 5, rue Jean-Jaurès, Champigny (Seine).

« L'ARMORIQUE », ASSOCIATION DES BRETONS DU CANTON DE PUTEAUX. — Président : M. A. Dupuis. Siège social : Café Chaillot, 53, boulevard Wallace, Puteaux (Seine).

LES KORRIGANS. — Amicale des Bretons de Vannes et des environs. Président : M. Yves Corre, 33, rue Henri-Martin, Vanves (Seine).

LES BRETONS DE SAINT-DENIS. — Président : M. Jules Treuret ; secrétaire général : M. Tanguy, 35, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis.

« LE DOLMEN ». — Amicale des Bretons de Saint-Mandé. Président : M. Gouez Gabriel, 16, rue Plisson, Saint-Mandé (Seine).

LES BRETONS DE PANTIN. — Président : M. Le Guen, 103, rue de Paris, Pantin.

LES BRETONS DE SEVRES ET ENVIRONS. — Président : M. Primel, sente Castel, Chaville.

AMICALE POPULAIRE DES BRETONS DE NEUILLY-SUR-MARNE (Seine-et-Oise). — Président : M. Le Cocq, 3, avenue Petche. Siège social : Maison Le Bellégou, 122, rue de Paris, Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

EN PROVINCE

LES BRETONS DU HAVRE. — Président : M. Mathieu Bescond, inspecteur principal des Douanes, 12, quai de Marseille, Le Havre. Siège social : 9, rue Lord-Kitchener, Le Havre.

UNION BRETONNE DE ROUEN. — Président : M. A. Le Gall, 29 bis, rue Barbey-d'Aurevilly, Rouen.

« LES GAS DE BRETAGNE » DE LYON. — Président : M. Nicol, 7, rue Grolée, Lyon.

LA FÉDÉRATION BRETONNE DE TOURAINE. — Président : M. Badin, 47, rue Febvotte, Tours.

L'AMICALE DES BRETONS EN ANJOU. — Siège social : Café de France, place du Ralliement, Angers. Président : M. Nédellec, chirurgien, à Angers ; secrétaire : M. Levron, archiviste du Maine-et-Loire, Angers.

AMICALE DES BRETONS DE LA SARTHE. — Président : M. Pierre, 17, rue des Mûriers, Le Mans.

LES BRETONS DU CALVADOS. — Président : M. Yves Guillou, adjoint au Maire de Caen. Secrétaire général : M. Touzé, 1, rue de Suède-et-Norvège, Caen.

« L'ARMORICAINE » DE DIEPPE. — Président : Pierre, 20, rue Pasteur, Neuville-lès-Dieppe. Siège social : 95, quai Henri-IV, Dieppe.

AMICALE DES BRETONS DE COMPIÈGNE. — Président : M. Tortelier, 8, rue Pasteur à Compiègne. Siège social chez M. Toubon, 1, rue Fouvelle, à Margny-lès-Compiègne (Oise).

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE LA COTE D'AZUR. — Siège social : Toulon, faubourg Armand-Barbès, salle Victoria. Président : M. Albert Dufour, 29, rue Courbet. Secrétaire général : M. le Docteur Koun, 41, rue Castillon, Toulon.

« LES ENFANTS DE BRETAGNE » DE TOULON. — Siège social : Salle Victoria, faubourg Armand-Barbès. Président : M. Albert Dufour, 29, rue Courbet, Toulon. Secrétaire général : M. le Docteur Koun, 41, rue Castillon.

LES BRETONS DE LA MAYENNE. — Président : M. Gourion, Laval.

« L'ARMOR » DE BORDEAUX. — Siège social : chez M. Bellec, Café Richelieu, 4, place des Quinconces, Bordeaux. Président : M. Brosner, 15, rue Chapeau-Rouge, à Bordeaux. M. Videau, secrétaire, 20, rue Le Berthon, Bordeaux.

LES ENFANTS DE BRETAGNE DE CANNES. — Président : M. L'Hônen, villa « La Gratade », rue des Vosges, Cannes. Secrétaire : M. Heloury, 7, rue de Châteaudun, Cannes.

LES MARINS BRETONS DE CANNES. — Président : M. Yves Loussot, Golfe-Juan.

AMICALE BRETONNE DE TROYES. — Président : M. Yves Le Roux, 2, rue Blanche-Pierre-Sainte-Savine. Secrétaire général : M. Eugène Loyer, 12, rue de la Préfecture, Troyes (Aube).

LES BRETONS DE L'OISE. — Président : M. Kerel, 49, avenue Victor-Hugo, Beauvais. Siège social : 10, rue de la Taillerie, Beauvais.

ASSOCIATION DES BRETONS DE L'YONNE. — Président : M. Célestin Gauttier, 25, Grand'Rue, à Joigny (Yonne).

LES BRETONS DE VALENCIENNES. — Président : M. François Tallibouet. Siège social : Café de la Concorde, Croix d'Anzin, à Anzin (Nord).

LA BRETAGNE DE L'EST à Metz (Moselle). — Président : M. Gaudu, avocat ; secrétaire général : M. Jean Le Bouillcaut, 23, rue La Fayette, Metz (Moselle).

LES BRETONS DE REIMS. — Président : M. Bureau, directeur du « Nord-Est », 40, rue de Talleyrand, Reims.

AMICALE DES BLEUS ET GAS DE BRETAGNE DE NICE. — Président : M. Goarin, 7, rue Frédéric-Passy, Nice. Siège social : Au Petit Café, 31, avenue Malausséna, Nice.

AMICALE BRETONNE DE NICE. — Président : M. Raymond Le Duigou, 22, boulevard Dubouchage. Siège social : 2, rue Lamartine, Nice.

LES GARS D'ARMOR. — Siège social : rue des Grands-Carreaux, La Pyramide, Trélazé (Maine-et-Loire). Président : M. Thomas.

LES BRETONS DU COTENTIN. — Président : M. Guyomard, Cherbourg.

LES BRETONS DE LA ROCHELLE. — Siège social : Café des Colonnes, place de Verdun, à La Rochelle. Président : M. Feuillâtre.

LES BRETONS EN PICARDIE. — Président : M. Le Garrec, 5, rue Duthoit. Secrétaire général : M. Le Guellec, Inspecteur départemental du Travail, 63, rue Jules-Lefèvre, Amiens (Somme).

UNION BRETONNE DU LOIRET. — Président : M. Morio, 18, rue des Carmes, Orléans.

« LES GARS BRETONS » DE LA ROCHE-SUR-YON. — Président : M. Hamonet.

« L'ARMOR » DE MARSEILLE. — Président : M. Prax, président de la Chambre de Commerce. Siège social : Brasserie des Templiers, rue Reine-Elisabeth, Marseille.

LES BRETONS DE SAINT-LO (Manche). — Président : M. Lecompte, 17, rue Valvidemesle, Saint-Lô.

LA BRETAGNE A LISIEUX. — Président : M. Rouat, 18, rue Pont-Mortain, Lisieux.

ASSOCIATION AMICALE DES BRETONS DE TOULOUSE. — Président : M. Graindorge, 30, rue Ozenne, Toulouse. Siège social : Chez M. Jouan, 54, rue des Tourneurs, Toulouse.

LES BRETONS DU NORD. — Président : M. le docteur Even ; secrétaire : M. Le Gall, 24, rue Fontaine-Delsaux, à Lille.

LES BRETONS DE GRANVILLE. — Président : M. Caraës.

L'ARMORICAINE DE DUNKERQUE. — Président : M. Henrio, industriel, 8, rue de Compiègne, Clermont (Nord).

LES ORIGINAIRES DE BRETAGNE de Haguenau (Bas-Rhin). — Président : M. Gendron.

AMICALE DES BRETONS D'ÉPINAL. — M. Deshayes, président.

LES BUGALEZ-BREIZ (Enfants de Bretagne). — Président : M. Etesse, notaire à Monclar-d'Agenais. Siège social : M. Lopez, 1, rue Tivoli, Marmande (Lot-et-Garonne).

LES BRETONS EN ALSACE. — Président : M. Félix Raffray ; vice-président : M. Félix Colin ; trésorier : M. ...commandant Orgebin ; secrétaire : M. Félix Colin, 65, boulevard d'Anvers, Strasbourg (Bas-Rhin).

LES BRETONS DE CLERMONT (Oise). — Président : M. Le Gouaréquer, à Villers, par Erquery (Oise). Siège social : 67, rue de la République, à Clermont (Oise).

LES BRETONS DU LOIR-ET-CHER. — Président : M. Offrédo, rue de l'Arrou, Blois ; secrétaire, M. Le Masson, 26, rue Saint-Lubin, Blois.

CERCLE CELTIQUE DE FÉCAMP (Seine-Inférieure). — Président : M. Jean Boga. Siège social : 39 quai Bérigny, Fécamp.

LES BRETONS DE LENS (Pas-de-Calais). — Président : M. Paul Le Pen, ingénieur, 37, avenue Raoul-Briquet, Lens. Siège social : 1, rue Anatole-France, à Lens.

AMICALE DES BRETONS DE BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). — Président : M. Le Hir, Boulogne-sur-Mer.

UNION BRETONNE D'EURE-ET-LOIR. — Président : M. Chevallier, 5, rue de la Prévoyance, Chartres. Siège social, 16, place de la Poissonnerie. Secrétaire, M. Malherbe.

SECTION DE NOGENT-LE-ROTROU. — Président, M. Le Meur, 58, rue de Sully, Nogent-le-Rotrou.

SECTION DE CHATEAUDUN. — Président, M. Cloarec, 51, rue du Maréchal-Lyautey, Châteaudun.

LES BRETONS DE VERDUN. — Président : M. J. Le Danvic, 10, rue du Général-Lemaire, Verdun. Siège social : Hôtel Continental.

EN AFRIQUE DU NORD ET AUX COLONIES

« LA BRETAGNE » D'ALGER. — Siège social : Brasserie Guillaume-Tell, 6, rue de la Liberté, Alger. Président : docteur Goeau-Brissonnière, conseiller municipal, rue Bretonnière, Alger.

LES BRETONS DE PHILIPPEVILLE. — Président : M. H. Guivarch, maire, à Philippeville.

LES BRETONS DE CONSTANTINE. — 10, boulevard Joly-de-Bresillon, à Constantine. Président : M. Durieu de Leyritz.

« L'ARMORIQUE » DE BONE. — Société groupant les Bretons, Normands et Vendéens. Président : M. Lemonnier, notaire, 7, rue des Volontaires, Bône (Algérie).

« LE BINIOU D'ORAN ». — Docteur Perrot, 7, rue Thiers à Oran. Secrétaire : M. Emile Coudray, 19, rue Cavaignac, Oran.

« L'ARMORIQUE DE TUNISIE », qui groupe les cinq sections de Tunis, Bizerte, Ferryville et Gabès, a pour président : M. Yves Nicolas, et pour secrétaire : M. Le Guern, sous-chef à la Trésorerie Générale, Tunis. Trésorier : M. Joseph Ropers.

SECTION DE TUNIS. — Président : M. Jamet et secrétaire général, M. Louis Le Guern, sous-chef des services au Trésor, à Tunis.

SECTION DE BIZERTE. — Président : M. Guenedal, expert du bureau « Veritas » ; secrétaire : M. Pouliquen.

SECTION DE FERRYVILLE. — Président : M. Saliou François, agent technique de la Marine. Secrétaire : M. Etienne Guéguen.

SECTION DE SOUSSE. — Président : M. Desmats, géomètre des Travaux publics.

SECTION DE GABES. — Président : M. Guillemot, receveur des Postes (Côtes-du-Nord).

L'ARMORIQUE DU MAROC. — Siège social : 16, rue Nationale, Casablanca (Maroc). Président : M. Penquer.

LES BRETONS DU MAROC ORIENTAL. — Siège social : à Oudjda, chez M. Laize, libraire, rue Bugeaud.

L'ARMORIQUE DE PORT-LYAUTEY (Maroc). — Président : M. Ch. Rémond, capitaine de port.

« L'ARVOR ». — Amicale des Bretons de Meknès (Maroc). — Président : M. Dalle ; secrétaire : M. L. Le Courtois, Travaux publics, Meknès.

LES BRETONS DE RABAT-SALÉ. — Président : M. Le Guéron Raoul.

LE FOYER BRETON DE DAKAR. — Président : le Général Maignan, commandant de la Défense, Dakar. Vice-Président : Capitaine L'Her, Camp du Génie, Dakar.

LES BRETONS DE TAZA. — Président : M. Margenham ; secrétaire : Mme Cavel, à « L'Avenir de Taza ».

LES BRETONS DE MADAGASCAR. — Président : M. Tanguy, administrateur en chef des Colonies, en retraite, à Tananarive.

Notre raison d'être

L'U. R. B. et le Gorsedd ont entrepris de remédier, dans la mesure du possible, à l'état morbide dont pâtissent les régions du pays de Bretagne. Cela étant, ils ont dû, ils doivent se demander en quoi consiste à leur égard la médication véritablement curative, et quels sont au contraire les médicaments d'attente, de préparation, les adjuvants. Pour beaucoup, la langue et la littérature constituent la panacée par quoi un pays se sauve de la mort totale. Et c'est probablement vrai.

Des nationalités, même déchues, comme la Pologne, gardent leur vitalité par la langue, c'est entendu. Des poètes, de grands poètes peuvent lui assurer toute l'immortalité possible, c'est aussi entendu. *Qui tient la langue tient la clef*, c'est encore entendu. Mais si la langue est l'expression vivante d'un peuple, d'une nationalité, d'où naît le sentiment qui fait que ce peuple veuille, quoiqu'on fasse et quoi qu'il advienne, conserver ce parler qui assure sa personnalité malgré tout, sinon du Patriotisme, et quel est le terreau vivifiant dans lequel une littérature nationale puisse enfoncer ses racines, pour fleurir et s'épanouir ensuite et donner des fruits, sinon l'amour profond, inaltéré du pays des aïeux, le Patriotisme! Lorsque le Patrtotisme décroît, la langue et la littérature déchoient en proportion ; à mesure qu'une nation roule vers la décadence, sa langue se corrompt ; le sort de celle-ci est lié au sort de celle-là. Tant que la langue vit, le pays vit, même quand il vit sous le joug — la Bohême ou l'Irlande peuvent nous en être un exemple, — et il vit et sa langue subsiste, et sa littérature produit des œuvres de vie, parce que le patriotisme n'est pas mort en lui. Mais comment entretenir le sentiment patriotique s'il existe encore ? par quoi le réveiller s'il sommeille ? par quoi le ressusciter s'il est mort ? sinon par la connaissance donnée à tous, portée chez tous, de ce qu'est, de ce qu'a été ce pays, par la connaissance en un mot de son Histoire. C'est dans son Histoire qu'une nation trouve ses titres de noblesse, sa fierté d'être, son vouloir de garder sa particularité.

Et si nous voulons, Bretons, que nos enfants restent des Bretons conscients, nous devons vouloir qu'ils puissent quelques fois vivre dans leur passé, afin qu'ils puissent aussi se sentir plus complètement de la famille bretonne. Mieux un Breton connaît l'histoire de son pays, plus il est fier d'être Breton.

L'histoire est l'école des Patriotismes. Ce sont les Bretons qui ont pu quelques instants revivre la vie de leurs pères, qui aiment d'un amour invincible et infiniment attendri, cette langue qu'on abandonne aujourd'hui sans même savoir pourquoi, et qui assistent à cet abandon, avec une tristesse dont il est impossible d'exprimer l'âpreté.

Si trop de Bretons ignorent la fierté d'être Bretons c'est qu'ils ignorent leur histoire. L'histoire de Bretagne qui, dans le cours des siècles, se soude à diverses reprises à celles de la France avant de s'y confondre, trouve à s'alimenter de ses faits nationaux jusqu'en 1789. Mais combien savent quelles furent les phases de l'union de la Bretagne à la France ?

Nous avons cependant des histoires de Bretagne, nous en avons plusieurs, depuis le copieux travail de la Borderie jusqu'au petit précis de Trivarz. Le premier est une œuvre de grande érudition que les gens d'étude et de cabinet peuvent compulser à loisir ; le second renferme les éléments suffisants pour que nos tous jeunes écoliers puissent y trouver les notions rudimentaires de la vie politique de leur pays. Mais, l'histoire de tous, qui devrait être à notre avis une histoire simple, claire, sobre et nette, moelleuse et substantielle, harmonique et colorée, en deux langues, n'est pas encore écrite. L'auteur, nous semble-t-il, devra être bien plus un évocateur qu'un conteur, savoir se hausser jusqu'aux vues d'ensemble ; se souvenir que la patrie dont il entreprend de faire réapparaître le passé comme sur une grande fresque, est un corps et a une âme ; que c'est une œuvre de résurrection qu'il accomplit ; que la mission de l'historien est de raviver la tradition et de refaire au besoin l'âme du pays ; aimer ce pays d'un amour ému et profond ; s'émouvoir soi-même au contact de cette vie dont il a pris mission de rappeler les manifestations ; ne pas avoir par ailleurs la haine implacable du merveilleux par quoi se prennent les imaginations et les cœurs ; laisser son histoire se délicatement parer de ces fleurs d'idéal qui la rendront plus séduisante et contre lesquelles s'exercera plus tard, s'il est besoin, la sévérité de l'esprit critique.

Cette histoire devra être une œuvre d'art autant qu'une œuvre d'érudition, être aussi vivante et aussi attachante dans sa forme qu'instructive dans le fond. Elle devrait en un mot, constituer le « pain complet » à la fois léger, et nourrissant, dont puisse s'alimenter le patriotisme breton.

Là, se trouve à notre avis, le grand, le vrai, le seul remède, le remède essentiel, le remède sauveur, le remède qui revivifiera l'amour de la petite Patrie et de tout ce qui émane d'elle et de tout ce qui est d'elle. Aucune société bretonne n'a pu l'appliquer jusqu'à ce jour, — l'histoire nationale n'est pas prête — elles doivent se mettre en mesure de l'administrer au plus tôt.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens qui est ici attaché à ce mot « national ». Une grande nation est faite de petites ; nous sommes plusieurs petites nations dans la grande. Mais un Provençal n'est pas un Normand, un Gascon n'est pas un Breton. Chacun d'eux doit aimer la France, savoir son histoire et connaître le parler général qui lui permettra de développer ses affaires au loin ; chacun d'eux doit aussi aimer sa Bretagne, sa Normandie, sa Provence ou son Béarn, savoir aussi l'histoire de sa petite patrie et connaître son parler particulier. La connaissance qu'auraient les divers Pays de France de leur histoire particulière, ne les détacherait pas de la France ; l'unité de la grande nation n'a rien à redouter à ce qu'ils sachent ce qu'ils sont.

Les Bretons se sont donnés à la France, c'est une affaire entendue. Mais, lorsqu'ils se sont donnés, ils savaient l'importance de leur don, l'étendue de ce don d'eux-mêmes, et les devoirs qu'il comportait pour eux et pour le bénéficiaire. Or, le bénéficiaire n'aura rempli tout son devoir que lorsqu'il aura fait la part belle, dans ses Ecoles, à la Littérature et à l'Histoire de notre race.

Là-dessus, sur ce programme minimum, nous sommes en Bretagne plusieurs milliers d'hommes d'accord ; que nous nous qualifiions Bardes, Nationalistes, Régionalistes, ou plus timidement, Décentralisateurs, aucun fossé ne nous sépare pour exiger ce minimum de réformes sociales. C'est là le travail le plus pressé : semer le grain par un incessant travail de propagande, de conférences, de livres : façonner l'âme populaire à l'image de la nôtre, la rendre belle, généreuse et noble, dans la grandeur calme que donne la connaissance de soi-même.

Notre raison d'être est là.

KERNEVAD.

ON D
VAN
PUBLICITÉ : M. Guilbaud
dépositaire du « Pop

A PROPOS DU GORSEDD 39...

Le barde bleu m'a dit...

D'un excellent reportage de M. Pierre Geyraud, « Parmi les Sectes et les Rites » paru récemment en librairie, nous extrayons les passages suivants, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

« Le Barde bleu m'a dit :

« — Les secrets du Bardisme, je ne vous les livrerai pas. Même nos entretiens de ces dernières semaines sur la Tradition Celtique et sur le Druidisme, s'ils peuvent vous laisser deviner l'orientation générale de ces secrets, ne vous permettront pas de les percer. Il faut en être digne, comprenez-vous ?

« Mais enfin, puisque vous insistez tant, je puis vous révéler quelque chose de leur histoire. Après tout, sans être né en Bretagne comme nous autres, vous êtes fils de Breton, et même de Breton bretonnant (ce qui vaut évidemment mieux. Peut-être votre hérédité kymrique vous prédisposera-t-elle comme il convient.

« — Je vous écoute.

« — Voilà ; Pendant des siècles et des siècles, ces secrets ont été transmis oralement par les Gwyddonlaid, c'est-à-dire les voyants, les sages de la nation des Kymris. C'est seulement peu après la réorganisation de notre Gorsedd (cela veut dire notre chaire, notre séminaire) par le prince Gallois Rhys-ab-Tewdor (un ancêtre des Tudor, s'il vous plaît !) en 1201, qu'ils ont été confiés à l'écriture.

Mais le Gorsedd, dépositaire des Livres secrets, fut aboli en 1295 par Edouard Ier d'Angleterre ; et les plus marquants des Bardes, par exemple au hasard de ma mémoire, Cadwalon, Mordred, Urien... furent mis à mort. Aussi le Bardisme se constitua-t-il en sociétés secrètes. Celles-ci survécurent malgré les persécutions d'Henri V, et, malgré les cruautés de l'infâme Henri VIII, qui était pourtant l'arrière-petit-fils de notre organisateur, le prince Rhys. Les livres secrets furent détruits, sur l'ordre de Cromwell. Mais une partie a pu en être sauvée : elle constitue notre Barddas actuel, ou livre du Bardisme rédigé en gallois.

— Mais le Gorsedd, il n'est pas mort, puisque vous en faites partie.

— Le Gorsedd, tout d'abord attendit des jours meilleurs. Puis, au XVIIIe, âge d'or des sociétés secrètes, il a pu se reconstituer chez nos frères celtes du Pays de Galles. Enfin, en 1899, à côté du Gorsedd gallois, Jean Le Fustec, breton.

— Comment est-il organisé ?

— Je ne vous le dirai pas avec détails. Mais, pour que vous ne vous fassiez pas d'illusion trop favorable sur ma personne et sur mon rang, je puis vous dire ceci : Vous avez vu ma robe cérémonielle bleue, que j'ai revêtue l'autre jour, chez moi, devant vous ? Sachez qu'elle est l'insigne du plus bas degré du Bardisme.

Car il y a eu, dès l'origine, trois degrés chez les Bardes de l'Ile de Bretagne :

Les Bardes proprement dits, gardiens des paroles et des chants ; ils étaient vêtus de bleu.

Les Ovates, conservateurs des traditions et des symboles ; leur robe était verte.

Et les Druides, initiateurs aux sciences divines et à la sagesse; ils portaient une ample et longue tunique blanche.

Et bien, ces grades et ces couleurs hiérarchiques ont été conservées dans le Gorsedd actuel des Bardes de Bretagne.

***

J'ai pu, par l'entremise du Barde Bleu, et en sa présence, être reçu chez le Barde Blanc, dans son petit appartement proche de Saint-Pierre de Montrouge, au quatrième étage. Le Druide — sur la demande, je l'ai su par la suite, que lui en avait faite aimablement mon introducteur — avait revêtu sa grande robe de lin, réservée aux cérémonies solennelles. Sur ses amples cheveux qui rejoignaient une barbe de grand-prêtre antique, s'arrondissait un bonnet noir, ceint de feuilles de chêne. Malgré l'austérité de son costume, il était souriant et enjoué.

— Le secret traditionnel des bardes de Bretagne, me dit-il, provient de la lumière qui jaillit du nom de Dieu qui le prononça. Or cette lumière avait la forme de trois colonnes.

Ces trois colonnes, ces trois lettres mystiques, Amour, Science et Vérité, sont à la base des trois fonctions et des trois degrés des bardes de Bretagne. Et c'est de ces signes que le géant Einigan a fait dériver l'alphabet celtique, qui est l'alphabet des origines (car vous n'ignorez pas que le Breton était parlé au paradis terrestre). Et c'est de leur mystère qu'il a tiré le secret du Bardisme.

— Quelle est donc son utilité, son efficacité ?

— C'est le secret. Mais en lui se réfugie, à l'abri des déferlements des civilisations étrangères, l'âme profonde, l'âme vraie de notre Bretagne.

— Est-ce que, alors, parfois, dans vos réunions nocturnes auprès des menhirs de Carnac ou des dolmens perdus dans les landes bretonnes, est-ce que, parfois, après des évocations traditionnelles en dialecte bas-breton, devant la grande épée d'initiation, quelques-uns d'entre vous ne profèrent pas aussi, dans le même langage, des propos autonomistes, résumés dans la formule de Breiz-Atao ?

Mais le Barde Blanc a fait un grand geste évasif.

UNE SOCIÉTÉ QUI A FAIT SES PREUVES : LE COLLÈGE DES BARDES

O.E 6-1-39

Il y a eu, au début de ce siècle une véritable révolution dans les esprits, en France : les Penseurs, les Intellectuels, se sont soudain retournés vers la tradition ; les romanciers sont revenus puiser aux sources de la vie provinciale. Les langues minoritaires ont été offertes au culte d'enthousiastes reconstructeurs : le Régionalisme était né.

En Bretagne, cette tournure d'esprit, pour être logique, devait puiser à d'autres sources que celles du pays même ; elle ne pouvait négliger l'étude des mouvements antérieurs, mais similaires, auxquels l'Irlande, l'Ecosse et le Pays de Galles, devaient l'extension de leur culture. C'est pourquoi, dès 1899, le petite cénacle qui venait de créer l'*Union Régionaliste* à Morlaix, décida-t-il de faire un voyage d'études, ou mieux un pèlerinage, chez les plus proches cousins des Bretons, les Gallois.

A vrai dire, ils n'innovaient rien, puisque l'initiative de cet échange intellectuel revient à La Villemarqué, et à ses compagnons, en 1838. Mais en 1899, tous ces pionniers étaient morts. Et il ne restait aucun souvenir de leur tentative.

Dans la dernière semaine de juillet 1899, une délégation de vingt notabilités des Lettres et de la Politique, bretons de Bretagne et de Paris, traversèrent la Manche, et se rendirent à l'Eisteddfod de Cardiff, où ils passèrent une semaine comme hôtes de la municipalité. Dans son tome 2 de l'*Ame Bretonne*, Charles Le Goffic, qui faisait partie de la délégation, a publié un récit coloré et pittoresque de ce pèlerinage ; il a donné les noms des vingt « braves » qui entreprirent ce voyage, pour l'époque une véritable expédition. Après le Congrès, une partie des délégués visita l'intérieur du Pays de Galles, reçu partout avec enthousiasme.

Deux hommes organisèrent ce voyage ; à Paris, Jean Le Fustec, de Rostrenen, qui avait alors 42 ans, et exerçait la profession de rédacteur à la Préfecture de la Seine, et François Jaffrennou, âgé de 20 ans, le benjamin de l'équipe, étudiant en droit à Rennes.

Ce qui fit la plus forte impression sur les Bretons, surtout sur les Bretonnants, ce fut le spectacle du Gorsedd. Ils y avaient été admis comme bardes, mais alors que certains, de retour au pays, n'y attachèrent plus d'importance, d'autres, animés par l'enthousiasme de Le Fustec, disciple de Jean Raynaud et de Camille Jullian, résolurent de transplanter, en Bretagne, dans le but de cimenter les volontés éparses, une branche de l'Institution Druidique de l'Ile.

L'Union Régionaliste tint à rendre, cette année-là même, leur politesse aux Gallois ; en septembre 1899, elle persuada la ville de Vannes, dont M. de l'Estourbeillon était député, de payer la réception, d'une délégation de la ville de Cardiff et du Collège Bardique. Les Gallois vinrent donc à une dizaine, dont les personnalités les plus marquantes étaient M. Alfred Thomas (Cochwart) qui était en même temps Alderman et Porte-Glaive et le professeur Charles Morgan. Sur la Rabine, à Vannes, Bretons et Gallois pratiquèrent pour la deuxième fois, dans la même année, « l'Union du Glaive divise », reconstitution symbolique due à Le Fustec, et dont les deux tronçons sont toujours conservés de côté et d'autre de la Manche et servent dans toutes les occasions semblables.

LA FONDATION DU GORSEDD BRETON

En réalité, la branche bretonne du Collège des Bardes fut fondée à Vannes, au cours de cette cérémonie exactement imitée de celles des Gallois, et où M. François Vallée remplit l'office de Porte-Glaive breton.

Mais l'Association ne devait prendre corps que l'année suivante au cours du Pardon de Saint-Michel-en-Grève. C'est un vieux recteur, hagiographe alors estimé, l'abbé Lucas, qui fournit aux bardes « gyrovagues » d'alors, comme les appelait Le Goffic, l'occasion de passer de la théorie à la pratique. Ami de collège d'Yves Berthou, l'abbé Lucas avait décidé d'agrementer son pardon d'un *concert populaire breton de plein air* avec le concours des bardes. Le principe du *Gorsedd digor* était appliqué ; il ne restait plus qu'à créer la société et à la déclarer. On hésita d'abord sur le titre : Berthou tenant à *Ti Kaniri Breiz;* mais l'avis de Le Fustec l'emporta, et l'on s'arrêta à *Gorsedd Barzed Gouenez Breiz Vihan*, en français « *Trône élevé des bardes de la Petite Bretagne.* »

La dizaine de promoteurs qui avaient reçu l'hospitalité du recteur de Saint-Michel (Lok-Mikel) le 2 septembre 1900, se retrouvèrent au Congrès de Guingamp à la fin du même mois, et à l'auberge Le Faucheur, route de Callac, ils adoptèrent les statuts ou *Reizadur*, qui n'ont pas été modifiés depuis, sauf sur des points de détail. Ils n'étaient pas nombreux : mettons douze, dont trois ou quatre s'étaient laissé prendre par pure camaraderie, et ne tardèrent pas à tomber en sommeil. Mais ceux qui prenaient la chose au sérieux tinrent bon, c'étaient, dans l'ordre d'âge, Jean Le Fustec, François Vallée, Yves Berthou, Yves Le Moal, Charles Picquenard, Alfred Lajat, Francis Even, Léon Le Berre, Henri de la Goichardière, François Jaffrennou. En 1901, vinrent les rejoindre O Sagory, Morice Le Dault, Loeiz Herrieu, Yves Le Stang, Gabriel Goas, Jos Parker, Yann Morvran-Goblet, T. Le Garrec, Fanch Ar Gak (de Quéméneven), Georges Plateau, Olivier Guyon et Jules Haag, ces deux derniers au titre honoraire.

Il fut décidé de tenir tous les ans un *Gorsedd*, selon les rites : voilà pour la publicité. Quant à l'action militante, elle devait s'exercer dans deux domaines parallèles : restauration de la langue bretonne, comme instrument d'expression nationale, développement des relations culturelles entre les deux Bretagnes.

LES BARDES ONT TENU LEURS PROMESSES

On ne saurait, en quelques lignes, exposer l'action suivie, méthodique, des néo-Bardes dans la résurrection de la littérature de langue bretonne. Là, leur maîtrise est incontestée. Pendant 14 ans, ils ont tenu seuls le premier plan : dans l'ordre des livres et brochures, on a relevé, à leur compte, une bibliothèque de 215 ouvrages de prose et de vers, sans compter (en français) les grammaires et instruments d'étude, d'enseignement. Ils ont donc, ici, créé, de toutes pièces, un fonds sérieux de breton écrit, remplaçant le fatras précédent de livres de piété et les feuilles volantes des sônes populaires.

Dans la Presse, ce sont des Bardes du Gorsedd seuls qui ont créé et entretenu tous les journaux et revues en breton d'avant-guerre, à l'exception de *Feiz ha Breiz*, qui était l'affaire du clergé. Citons les noms de leurs périodiques : *Kroaz ar Vretoned* à Saint-Brieuc, *Arvorig*, à Guingamp; *An Hadôr*, à Morlaix; *Ar Bob hag ar Vro*, à Carhaix; *Dihunmap*, à Lorient.

Dans la propagande par le breton parlé ils comptent, à leur actif, sans parler du Gorsedd public, où, seul, le breton est en usage courant, trois heures d'affilée devant des milliers d'auditeurs, ce qu'ils ont été les seuls à oser entreprendre la restauration du théâtre populaire, — aujourd'hui tué par le cinéma, — mais qui était très prospère à la campagne jusqu'en 1914, et dont les troupes ne représentaient que des pièces de Taldir, Le Garrec, Rolland, Abalor, Herrieu, Le Moal (Dirmador), Job Er Gléan, et dix autres auteurs d'inégale valeur, mais qui avaient le mérite d'exister.

Actuellement, les Bardes produisent moins en breton qu'autrefois : mais la raison en est simple ; la moitié de leurs meilleurs écrivains sont morts, et sous des influences dont nous n'avons pas à nous occuper, l'unité du front breton n'est plus ce qu'il était avant-guerre... D'ailleurs les écrivains bretons, en général, se trouvent en face de prix prohibitifs d'impression d'une part, d'autre part, devant le manque total d'intermédiaires de vente.

Il n'y a plus à notre connaissance, un seul chansonnier populaire, sauf Charles Rolland qui a 76 ans et a cessé de produire.

Il y a certes, une nouvelle Ecole Littéraire, qui s'est imposée à l'attention depuis la guerre, par des ouvrages de grande valeur, mais comme elle n'a pas voulu, sans doute par amour-propre, se placer dans les cadres précédents, elle ne travaille que pour les maîtres et les érudits.

La vraie solution serait d'unir les aspirations des tenants de la langue populaire du Gordsedd, et les principes d'esthétique puriste des constructeurs d'une langue classique non dialectale. Les Bardes de l'avenir réaliseront sans doute cette solution.

L'ACTION INTERNATIONALE DU BARDISME

La France possède au Nord, à l'Est, au Sud et à l'Ouest, des minorités ethniques, dont le rôle s'avère très important dans la préparation de l'Entente Internationale entre les Peuples.

Les Flamands du West-Hoek sont un lien avec les Pays-Bas ; les Alsaciens avec les Germains ; les Occitans avec les Catalans ; quant à nous, Bretons, nous étions placés pour être les fourriers de l'Entente Franco-Anglaise. C'est à nous que sa réalisation revient en grande partie.

Nous avons cité les visites entre Bretons et Gallois, dès 1899 ; or, à cette époque, Paris et Londres étaient en froid, et l'horizon était sombre du côté du Transwaal et de Fachoda. Une étincelle pouvait faire éclater la guerre. Les Bardes ont été les précurseurs de l'Alliance que devait, seulement en 1905, amorcer M. Delcassé.

Croit-on que la création d'une atmosphère de mystique commune entre les régions celtes des Iles et notre Péninsule n'a été pour rien dans l'évolution des sentiments anglais à l'égard des Français et à leur soutien effectif de 1914 ? Ce serait bien mal connaître la sentimentalité britannique que de l'ignorer.

On ne comprend peut-être pas à Paris, dans les sphères officielles, l'importance qu'ont eu les nombreux Congrès, les Festivités éclatantes, qui ont rapproché et mis en contact, depuis 40 ans, les Bretons d'ici et ceux d'outre-mer.

Rappelons, pour mémoire, des manifestations qui ont eu lieu sur notre sol et dont l'organisation a été assurée par le Collège des Bardes seul, avec le concours financier des municipalités : Vannes, 1899 ; Saint-Brieuc, 1906 ; Brest 1908 ; Nantes, 1910 ; Douarnenez-Locronan, 1912 ; Quimper, 1924 ; Riec-sur-Bélon, 1927 ; Auray-Lokmariaker, 1928 ; Roscoff, 1934 ; Perros-Guirec, 1937 ; Châteaulin, 1938.

Dans ces villes, un accueil grandiose a été réservé à des notabilités du Pays de Galles, de l'Ecosse, de l'Irlande et du Cornwall ; dans leur pays, leurs journaux ont créé subséquemment une atmosphère de sympathie pour la France : l'entente militaire et le tourisme en ont bénéficié.

En 1939, la ville de Vannes recevra le Gorsedd ; à cette occasion du 40e anniversaire de la première entrevue de 1899, de belles fêtes auront lieu, et une délégation de la ville de Cardiff les rehaussera de sa présence. Les Bardes ont bien mérité de la Patrie et de l'Humanité.

EUR BREIZAD'KOZ.

POUR LES MENAGERES

Nignon : *Précis de cuisine familiale.* Broché franco recommandé.. 12.80
Relié franco recommandé ... 17.80

Un groupe de cordons bleus : *Je sais cuisiner. Le livre sans rival.* Un volume cartonné ... 20. »

Tante Marie : *La véritable cuisine de famille.* Un vol. carton 20.50

Dumont : *La bonne cuisine économique des villes et campagnes.* Un volume relié franco recommandé ... 22.50

Blanche Caramel : *Le nouveau livre de cuisine pour la famille* 20.50

Librairie de «L'Ouest-Eclair»
3, Rue du Pré-Botté RENNES

L'Ouest-Eclair publie chaque jour des « annonces classées » paraissant dans ses 12 éditions.

L'OEUVRE D'AR FALZ

-:-:-:-

On ne saurait évoquer l'oeuvre d'"AR FALZ" (La Faucille) groupe des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton, dans évoquer, droite et pure, la mémoire de Yann Sohier le jeune instituteur de Plourivo, trop tôt enlevé à la Bretagne. Froissé dans sa conscience d'homme et de breton par les brimades auxquelles la langue bretonne était un jeu de la part des pouvoirs publics, révolté par le traitement que l'on faisait subir à l'idiome maternel de son peuple, Yann Sohier, nommé instituteur comprit toute l'étendue de son devoir et sa responsabilité d'éducateur. Ayant réalisé depuis longtemps la nécessité et l'opportunité de l'enseignement du breton à l'école primaire il créa au début de 1923 la bulletin "Ar Falz". Autour de ce dernier se groupèrent rapidement les instituteurs laïques décider à soutenir l'action qu'il allait entreprendre, et convaincus que le seul enseignement populaire que l'on puisse concevoir était celui qui était donné dans la langue maternelle des enfants.

Homme de gauche convaincu, Sohier détruisait du même coup le préjugé que les pouvoirs publics s'était efforcés d'inculquer au peuple breton; la langue bretonne, langue de l'église. Une langue ne peut-elle pas exprimer toutes les idées et n'est-ce pas trahir la cause d'un peuple que de trahir la cause de sa langue? Pour la première fois, un laïque soutenait que le breton devait être et serait le véhicule de l'émancipation culturelle et sociale du peuple breton et Yann Sohier disait un jour à un de ses amis en parlant de ses élèves. "Vois-tu, pour qu'ils comprennent mieux la vie, pour qu'il comprennent mieux leur droit au bonheur, il faudrait qu'ils soeint instruits dans leur langue..." "Ar Falz", se consacrant ainsi à la défense de la langue se consacrait en même temps à la défense de la véritable cause du peuple breton.

Indépendamment de la propagande constante qu'il entreprenait pour éclairer l'opinion et lui montrer combien elle avait été trompée par plus de cinquante ans de mensonge, "Ar Falz" entreprit de publier des articles pour montrer comment enseigner en breton.

Ces démonstrations étaient indipensables quand on songe que la majorité des maîtres ignorent encore tout de l'enseignement de la langue et qu'on évite systématiquement de leur apprendre à la lire et à l'écrire, bien qu'elle soit la seule que leurs élèves sachent parler en arrivant en classe

Avant l'apparition d'"Ar Falz", les maîtres routiniers obéissant aux ordres qui leur avaient été donnés "ignoraient" le breton et continuaient un enseignement ardu et ingrat de la seule langue française. Le gouvernement français espérait que le breton finirait bien par s'éteindre à force d'indifférence. Ces espoir tous de plus en plus se révèlent vains. En 1938, il existe encore -bon gré, mal gré - plus d'un million de bretonnants et le mouvement littéraire en langue bretonne est en pleinne renaissance.

Dès le premier numéro, le but d'Ar Falz était nettement posé:

Conquérir l'opinion, et particulièrement celle des maîtres, à l'idée du breton comme langue principale d'enseignement et le français étant la langue auxiliaire.

C'était l'idéal à atteindre mais pour cela il fallait envisager d'abord la situation du point de vue réaliste; aussi un liste de revendications immédiates fut-elle mise sur pied.

1°) Admission du breton dans les lycées et collèges et au baccalauréat.

2°) Création de cours de breton dans les Ecoles Normales (pour la formation des maîtres destinés à exercer en pays bretonnant)

Ceci pour la période nécessaire de transition.

Les autres revendications étaient:

1°) Suppression des punitions infâmantes infligées aux élèves pour délit de breton.

2°) Possibilité aux maîtres qui seraient en mesure de le faire, d'organiser des cours facultatifs de breton dans les locaux scolaires, en dehors des heures de classe.

3°) Faculté d'employer une après-midi par semaine (mercredi ou samedi) à l'enseignement officiel de la langue maternelle (lecture, vocabulaire, récitation, chant)

4°) Introduction au certificat d'Etudes primaire d'une épreuve facultative de breton donnant droit à un coefficient.

En 1938 ces revendications sont toujours celles des instituteurs bretonnistes, groupés autour d'Ar Falz qui a aujourd'hui cinq ans.

Au cours de ces cinq années, quelle a été l'action réalisée quelq en ont été les résultats?

La Campagne de persuasion s'est poursuivie -avec des moyens hélas trop restreints- En 1934, Yann Sohier, lançait des feuilles de pétitions qui ont été revêtuss de près de 5.000 signa-

tures émanant de tous les milieux. Deux manuscrits: syllabaire et 1er livre de lecture étaient prêts, d'autres manuels scolaires (constitués par les leçons modèles de toutes sortes qui paraissaient chaque mois dans le bulletin étaient en voie d'achèvement.

Un concours scolaire avait eu lieu qui groupait les premiers travaux extra-scolaires d'élèves auxquels les maîtres bénévoles avaient réussi à inculquer quelques rudiments de breton.

L'année suivante, surmené, usé par le labeur écrasant qu'il assumait, Sohier mourait avant d'avoir accompli la dixième partie du programme qu'il se proposait. Ce fut une perte irréparable, pour les camarades d'Ar Falz qui néanmoins résolurent de continuer son oeuvre et de perpétuer son exemple.

En 1935, Ar Falz, a publié un numéro spécial , intitulé:
Pourquoi nous réclamons
Comment nous voulons
L'enseignement du breton.
Ce numéro est un véritable programme clair et complet, gro groupant l'essentiel des idées d'Ar Falz. Sa diffusion eut un certain retentissement. Dans les Côtes-du-Nord et dans le Finistère principalement l'appel d'Ar Falz fut entendu. On "discuta" du breton. Le travail a faire est encore immense, mais, le breton est aujourd'hui à l'ordre du jour, alors qu'autrefois nul n'aurait osé soulever cette question.

Bien des éducateurs ont compris d'eux-mêmes que les punitions infamantes imposées aux enfants pour les punir d'avoir parlé leur langue à l'école, n'étaient plus de notre âge et que l'opprobe jeté sur la langue du foyer, celle de leurs jeux et de leur vie, celle des parents, diminuait la confiance en soi de l'élève, portait atteinte à sa personnalité. C'est dans cet esprit qu'Ar Falz poursuit sa tâche sous la direction de Kerlann et de Keravel, deux des plus fidèles disciples et compagnons de Yann Sohier. Le groupe des instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton sert ainsi à travers la cause de la langue la cause du peuple breton défend son génie propre et la personnalité de ses enfants.

Bien que la parution du bulletin se soit ralentie en raison des difficult"s financières il est loin d'avoir disparu. Périodiquement il apporte aux maitres et aux sympathisants des éléments pour leur propagande ou des méthodes pratiques pour enseigner la langue. Il continue ainsi à être le centre d'un noyau actif d'instituteurs publics qui se signalent par des initiatives diverses et personnelles. C'est ainsi que sous l'actice impulsion de Kerlann le groupe d'Ar Falz a publié récem-

ment un recueil de trente chansons populaires pour les écoles. Recueil qui permet aux maîtres d'apprendre à leurs élèves des chants en langue maternelle. Et c'est enfin, une oeuvre d'éducation mutuelle qu'entreprennent les membres d'Ar Falz; il est nécessaire en effet avant toute chose de former des maîtres capables d'enseigner leur lanfue aux jeunes générations. Le gouvernement ayant toujours refusé jusqu'ici de donner à ces derniers une formation bretonne les membres d'Ar Falz organisent des cours qui sont en général suivis par leurs collègues. Ils se préoccupent aussi de préparer les instruments qui serviraient demain à l'enseignement dans les écoles. C'est ainsi que "Me a lenno" le livre de Yann Sohier, destiné à être le libre de lecture des enfants est en cours d'impression.

Le vaste mouvement d'opinion soulevé par Ar Brezoneg Er Skol, Union pour l'Enseignement du Breton, dont les instituteurs laïques secondent les efforts a permis à Ar Falz de se consacrer désormais exclusivement à la propagande dans le corps enseignant. Celui-ci paraît de plus en plus gagné aux idées défendues par Ar Falz avec tant de foi et conviction. Qu'on le veuille ou non il est certain que l'enseignement du breton se réalisera en Bretagne. Déjà les forces vives du pays sont prêtes à réaliser peu à peu et à imposer s'il le faut à un pouvoir central, aveugle sinon hostile, l'entrée de la langue maternelle dans les écoles du peuple.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

GION

FINISTÈRE

EN MARGE DU CONGRÈS DE ROSCOFF

Une Œuvre de Renaissance bretonne : « Le Bleun Brug »

Né à Plouarzel le 3 décembre 1877, nommé vicaire à Saint-Vougay en 1904, l'abbé Jean-Marie Perrot fonda en 1905, l'association des *Bleun-Brug*, avec la précieuse collaboration du comte Charles de Coatgoureden, propriétaire du château de Kerjean; du comte Albert de Mun et du comte Gaston de Kermenguy.

Mais à quel besoin répondait la nécessité d'un tel groupement ?

Quelles étaient les aspirations de son précurseur ? Les sociétés bretonnes qui existaient alors étaient toutes ou neutres au point de vue religion ou françaises au point de vue langue : il en voulut une franchement catholique et bretonne.

Et voilà pourquoi le *Bleun-Brug*, association bretonne catholique fut créée à Kerjean le 12 septembre 1905 pour être le porte-étendard des droits imprescriptibles de la Bretagne.

Cette année vit également les débuts à Saint-Vougay du théâtre du *Bleun-Brug*, par la pièce *Alanig al Louarn* (Alain le Renard), dont la première représentation eut lieu à l'occasion des Gras, le 7 mars 1905, dans la cour d'honneur du château de Kerjean.

La renaissance du théâtre breton était en marche. Peu après le théâtre de Kerjean devait naître le théâtre de Keranna.

Voyons ce qu'est et ce que veut le *Bleun-Brug*. Les membres du *Bleun-Brug* s'engagent à défendre nos plus essentielles traditions bretonnes, à maintenir l'usage et à soutenir, de toute leur influence, le renouveau littéraire de la langue bretonne, l'élément le plus vivace de notre nationalité et à revendiquer pour la Bretagne le plein exercice de ses droits, en matière culturelle et linguistique, notamment en matière d'enseignement. Ils veulent faire une œuvre constructive dans la concorde et la clarté.

Bretons, ils veulent sauver l'âme de la Bretagne, l'œuvre millénaire des Saints, la douce Patrie Celtique.

Depuis 25 ans — pendant les années de guerre l'œuvre fut interrompue — le *Bleun-Brug* organise sous le haut patronage de N.N. S.S. les Evêques de Bretagne, chaque année, de resplendissantes journées bretonnes qui font date dans le mouvement breton.

On y assiste à des séances théâtrales, à des défilés historiques, à des tournois de luttes, à des démonstrations de danses bretonnes, à des concours de chorales, de lecture, de déclamation, à des conférences, à des expositions d'art breton, etc...

Ces congrès rassemblent une foule considérable venant des quatre coins de la Bretagne.

Le *Feiz ha Breiz*, périodique rédigé en breton par l'abbé Perrot est devenu l'organe officiel des *Bleun-Brug*. Grâce à l'activité incessante de son directeur et à ses talents d'écrivain breton, cette revue, qui est la doyenne des revues bretonnes, n'a cessé de prospérer.

Elle a donné le jour à une revue enfantine, le *Feiz ha Breiz ar Vugale*, rédigée par les soins du secrétaire, Herri Caouissin.

Cette revue organise durant l'année scolaire des cours de breton. Les élèves qui ont concouru et rempli d'une façon satisfaisante les devoirs — que l'on évalue à plus de 600 — reçoivent en fin d'année des prix en récompense.

Des concours de lectures, de déclamations ont lieu au *Bleun-Brug*, toujours sous les auspices de *Feiz ha Breiz ar Vugale*.

Maintenant que l'on connaît l'œuvre, que l'on nous permette de présenter le fondateur.

Simple, volontaire, faisant preuve d'une rare énergie, renforcée même d'une juste sévérité qui contrastent avec la douceur, la franchise et une bonté d'âme exquise : tel est l'abbé Perrot.

Son éloquence est brève, ferme.

Pendant 25 ans, écrivain de valeur, il a produit de nombreuses œuvres comme *Buhez ar Zent*, etc..., et des pièces de théâtre.

Son breton a toujours été le breton simple, d'un style franc, le breton du peuple à qui est destinée sa revue *Feiz ha Breiz*.

Trente ans d'action bretonne ont fait de cet homme un apôtre désintéressé, dépourvu de tous biens, faisant preuve d'une activité incessante et admirable.

Il a toujours été et reste l'homme des humbles et le serviteur dévoué de la Bretagne.

L'œuvre magnifique et grandiose qu'est le *Bleun-Brug* survivra à son fondateur que la Bretagne entière admire de l'Armor et de l'Argoat et dont les échos du Menez-Bré au Menez-Mikaël répètent son nom.

Ronan CAOUISSIN.

Nous rappelons que les Bleun-Brug tiendront cette année leur congrès à Roscoff les 23, 24 et 25 août prochains.

SI VOUS AVEZ

Membres du Strollad Breiz

M.M.

I Abbé LE FLOC'H, Professeur Institution St Joseph LANNION

2 Abbé BOURDELLES, Professeur Institution St Joseph, LANNION

3 Mlle Henriette LE GUENNEC, Directrice d'Ecole, PLOUEZEC

4 Monsieur Louis LE DU, I3 Place du Centre, GUINGAMP

5 Monsieur Yves LE MOAL, COADOUT

6 Monsieur le Chanoine BROCHEN, Supérieur, Institution N. Dame GUINGA

7 Monsieur l'Abbé BESCOND, Recteur, CAVAN

8 Madame de Saint Pierre,5 Rue des Capucins, St BRIEUC

9 Monsieur l'Abbé BOURGES, Econome Grand Séminaire, St BRIEUC

I0 Madame GALBRUN, Directrice Cercle Celtique, BEGARD

II Monsieur l'Abbé LEC'HVIEN, Recteur, QUEMPER-GUEZENNEC

I2 Monsieur l'Abbé LE CLEC'H, Vicaire, QUEMPER-GUEZENNEC

I3 Monsieur L. LE BERRE(ABALOR) O.E. RENNES

I4 Monsieur Césaire LE COENT, KERIEN

I5 Mademoiselle RIVOALAN, SAINT-NICOLAS-DU-PELEM.

I6 Monsieur A. BOCHER, St Servais, par Callac

I7 Monsieur l'Abbé LE CLEC'H, Recteur, PLOULEC'H

I8 Monsieur l'Abbé BESCOND, Vicaire, POMMERIT-LE-VICOMTE

I9 Monsieur l'Abbé LE ROY, Campostal, ROSTRENEN

20 Monsieur l'Abbé DIRIDOLIOU, Institution N. Dame, GUINGAMP

2I Monsieur l'Abbé JESEQUEL, Vicaire-Instituteur, GOUDELIN

22 Monsieur Praud de la Monnerie, Quartier Maitre Secrét. TARTU, TOULO

23 R.P. ROZEC, FROUD-WENN, GUIPAVAS.

24 Monsieur HERRY Herri, Garde des Eaux & Forets, SEUZEY par la Croix s/ Meuse (Meuse)

25 Monsieur Ernest LE BARZIC, Instituteur libre, MUR

26 Mademoiselle AUFFRET-ROPERS, PLOUHA

27 Monsieur l'Abbé CUDENNEC, Recteur, LOUARGAT.

(SUITE)

M.M.

28 Monsieur l'Abbé CLISSON, RECTEUR, SERVEL

29 Monsieur LEGUISTIN, Avoué, GUINGAMP

30 Mademoiselle LUCIA, SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

31 Monsieur l'Abbé RENAN, Vicaire, LOGUIVY-PLOUGRAS

32 Monsieur TOISER, Avocat, PERROS-GUIREC

33 Monsieur CADOUDAL, Négociant, BOURBRIAC

34 Madame Véfa de BELLAING, Rue Cadolan, GUINGAMP.

MEMBRES DU STROLLAD BREIZ

I - Abbé LE FLOC'H, Professeur Institution St Joseph LANNION
2 - Abbé BOURDELLES, professeur Institution St Joseph LANNION
3 - Mademoiselle Henriette LE GUENNEC, Directrice d'Ecole PLOUEZ
4 - Monsieur Louis LE DU, I3 Place du Centre Guingamp
5 - Monsieur Yves LE MOAL, Coadout
6 - Monsieur le Chanoine BROCHEN, Supérieur, Institution N. Dame Guingamp
7 - Monsieur l'Abbé BESCOND, Recteur, CAVAN
8 - Madame de SAINT PIERRE, 5 rue des Capucins, ST BRIEUC
9 - Monsieur l'Abbé BOURGES, Econome Grand Séminaire, ST BRIEUC
10 - Madame GALBRUN, Directrice Cercle Celtique, BEGARD
II - Monsieur l'Abbé LEC'HVIEN, Recteur, QUEMPER-GUEZENNEC
I2 - Monsieur l'Abbé LE CLEC'H, Vicaire QUEMPER-Guezennec
I3- Monsieur L. LE BERRE (ABALOR) O.E. RENNES
I4 - Monsieur Césaire LE COENT, KERIEN
I5 - Mademoiselle RIVOALAN, SAINT.NICOLAS.DU.PELEM
I6 - Monsieur A. BOCHER, SAINT SERVAIS par CALLAC
I7 - Monsieur l'Abbé LE CLEC'H, Recteur , PLOULEC'H
I8 - Monsieur l'Abbé BESCOND, Vicaire, POMMERIT.LE.VICONTE
I9 - Monsieur l'Abbé LE ROY, Campostal, ROSTRENEN
20 - Monsieur l'Abbé DIRIDOLIOU, Institution N. Dame GUINGAMP
2I - Monsieur l'Abbé Jesequel, Vicaire-Instituteur, GOUDELIN
22 - Monsieur PRAUD DE LA MONNERIE, Quartier Maitre Secré. TARTU TOULON
23 - R.P. ROZEC, FROUD-WENN, GUIPAVAS.
24 - Monsieur HERRY Henri, Garde des Eaux et Forets SEUZEY par la CROIX S/ MEUSE (Meuse)
25 - Monsieur Ernest LE BARZIC, Instituteur libre, MUR
26 - Mademoiselle AUFFRET-ROPERS, PLOUHA
27 - Monsieur l'Abbé CUDENNEC, Recteur, LOUARGAT
28- Monsieur l'Abbé CLISSON, Recteur, SERVEL
29 - Monsieur LEGUISTIN, Avoué, GUINGAMP
30- Mademoiselle LUCIA, SAINT.NICOLAS.DU.PELEM
3I - Monsieur l'Abbé RENAN, Vicaire, LOGUIVY-PLOUGRAS
32 - Monsieur TOISER, Avocat, PERROS-GUIREC
33 - Monsieur CADOUDAL, Négociant, BOURBRIAC
34 - Madame Véfa de BELLAING, rue Cadolan, GUINGAMP

MEMBRES DU STROLLAD BREIZ

I - Abbé LE FLOC'H, Professeur Institution St Joseph LANNION
2 - Abbé BOURDELLES, professeur Institution St Joseph LANNION
3 - Mademoiselle Henriette LE GUENNEC, Directrice d'Ecole PLOUEZ
4 -Monsieur Louis LE DU, I3 Place du Centre Guingamp
5 - Monsieur Yves LE MOAL, Coadout
6 - Monsieur le Chanoine BROCHEN, Supérieur, Institution N. Dame Guingamp
7 - Monsieur l'Abbé BESCOND, Recteur, CAVAN
8 - Madame de SAINT PIERRE, 5 rue des Capucins, ST BRIEUC
9 - Monsieur l'Abbé BOURGES, Econome Grand Séminaire, ST BRIEUC
10 - Madame GALBRUN, Directrice Cercle Celtique, BEGARD
II - Monsieur l'Abbé LEC'HVIEN, Recteur, QUEMPER-GUEZENNEC
I2 - Monsieur l'Abbé LE CLEC'H, Vicaire QUEMPER-Guezennec
I3- Monsieur L. LE BERRE (ABALOR) O.E. RENNES
I4 - Monsieur Césaire LE COENT, KERIEN
I5 - Mademoiselle RIVOALAN, SAINT.NICOLAS.DU.PELEM
I6 - Monsieur A. BOCHER, SAINT SERVAIS par CALLAC
I7 - Monsieur l'Abbé LE CLEC'H, Recteur , PLOULEC'H
I8 - Monsieur l'Abbé BESCOND, Vicaire, POMMERIT.LE.VICONTE
I9 - Monsieur l'Abbé LE ROY, Campostal, ROSTRENEN
20 - Monsieur l'Abbé DIRIDOLIOU, Institution N. Dame GUINGAMP
2I - Monsieur l'Abbé Jesequel, Vicaire-Instituteur, GOUDELIN
22 - Monsieur PRAUD DE LA MONNERIE, Quartier Maitre Secré. TARTU TOULON
23 - R.P. ROZEC, FROUD-WENN, GUIPAVAS.
24,-Monsieur HERRY Henri, Garde des Eaux et Forets SEUZEY par la CROIX S/ MEUSE (Meuse)
25 - Monsieur Ernest LE BARZIC, Instituteur libre, MUR
26 - Mademoiselle AUFFRET-ROPERS, PLOUHA
27 - Monsieur l'Abbé CUDENNEC, Recteur, LOUARGAT
28- Monsieur l'Abbé CLISSON, Recteur, SERVEL
29 - Monsieur LEGUISTIN, Avoué, GUINGAMP
30- Mademoiselle LUCIA, SAINT.NICOLAS.DU.PELEM
3I - Monsieur l'Abbé RENAN, Vicaire, LOGUIVY-PLOUGRAS
32 - Monsieur TOISER, Avocat, PERROS-GUIREC
33 - Monsieur CADOUDAL, Négociant, BOURBRIAC
34 - Madame Véfa de BELLAING, rue Cadolan, GUINGAMP

L'HERMINE
Société d'éducation Bretonne
Siège Social :
36, rue Gourlen
SAINT BRIEUC

S T A T U T S

BUT

1-Il est formé entre toutes les personnes qui ont adhéré ou adhèreront aux présents statuts, une association d'instruction populaire qui prend le nom de "L'HERMINE".

2-Le siège social en est fixé à St-Brieuc, 36, rue Gourlen ; il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville, par simple décision du Comité Directeur.

3-"L'HERMINE", indépendante de toute organisation politique ou confessionnelle, se propose de grouper toutes les personnes de la région de St-Brieuc, désireuses de s'instruire et de collaborer, par le théâtre, les conférences, séances d'études, à l'oeuvre de rénovation des coutumes, de la langue, de la musique bretonnes et de tout ce qui appartient au patrimoine artistique de la BRETAGNE.

ADMISSION

4-L'HERMINE comprend des membres actifs et des membres honoraires. Pour ces membres, il sera prévu un Comité d'Honneur.

Pour être membre actif, il faut être originaire d'un pays celtique, être agréé par le Comité, s'engager à payer une cotisation annuelle de 5 frs, et accepter le présent règlement.

Par dérogation à la première condition, pourront être admises les personnes non originaires de Bretagne ou d'un pays celtique, à la condition d'en formuler la demande au Comité qui statuera selon les raisons invoquées par ces personnes.

La cotisation des membres honoraires est fixée à 10 frs par an. Ces membres bénéficieront chaque année d'un tarif de faveur pour une représentation ou conférence donnée par l'HERMINE à son profit.

La carte de membre honoraire peut être réclamée à l'assemblée générale et aux séances à tarif réduit. La carte de membre actif donnera droit à ces séances à une place au bénéfice de la famille de chaque membre.

DISCIPLINE

5-L'adhésion d'un membre à un groupement dont les buts seraient contraires à celui de l'HERMINE est évidemment interdite.

ASSEMBLEE GENERALE ET DIRECTION

6-L'HERMINE est administrée par un Comité élu pour un an à l'Assemblée générale qui a lieu chaque année au mois de mai.

Des assemblées extra-ordinaires peuvent avoir lieu à tout autre moment sur convocation du Comité Directeur.

Le Comité Directeur est entièrement renouvelé à chaque assemblée générale.

Le Comité Directeur comprend 8 membres au moins, 9 au plus. Il choisit parmi ses membres un secrétaire et un trésorier. Il nomme également un Directeur qui représentera la société dans la vie civile et en justice s'il y a lieu, avec faculté de traiter et de transiger.

Le bureau de l'assemblée générale est composé du Directeur, du Secretaire, et du Trésorier en fonctions, assistés des Membres d'Honneur présents à l'Assemblée.

Le Directeur assure la bonne marche des débats. L'assemblée ne peut en aucun cas délibérer que sur le rapport moral et financier qui lui est présenté au moins une fois l'an, et sur les seules questions inscrites à l'ordre du jour tout autre délibération serait nulle de plein droit.

L'assistance à l'assemblée générale annuelle est obligatoire. Les membres

empêchés pourront se faire représenter à l'assemblée générale par un membre, dument mandaté. Un membre de l'ASSEMBLEE présent à l'assemblée générale ne pourra en aucun cas, disposer de plus de 5 voix, y compris la sienne.

Le Directeur assure le bon fonctionnement de la Société, l'organisation des cours et des séances, les relations de la société avec toutes sociétés bretonnes ayant un but analogue, et ses participations aux diverses manifestations culturelles bretonnes.

Le secrétaire assure la correspondance de la société. Le Trésorier perçoit les cotisations et les dons, en a la garde et la disposition, sous le contrôle du Comité Directeur. Nulle dépense ne peut être engagée au nom de la Société sans autorisation écrite signée du Directeur et visée par le Trésorier.

8-Les candidats au Comité Directeur devront être membres de la société depuis un an au moins.

9-Le présent règlement ne pourra être modifié que par une assemblée générale, à la majorité des 2/3 des membres présents. Les cas et difficultés non prévus par les statuts seront tranchés par le Comité Directeur qui en rendra compte à l'assemblée générale la plus prochaine.

10-La dissolution de la société ne pourra être prononcée que par une assemblée générale, spécialement convoquée à cet effet, à la majorité des 2/3 des membres. L'actif net, s'il y en a, ne pourra, en cas de dissolution, être dévolu qu'à une autre association bretonne de buts analogues.

Fait en double exemplaire à St-Brieuc, le 15 Mai 1958

(signé) Y. LE QUENVEN.- Marie MARTIN-MERLADET.

COMPOSITION DU COMITE

DIRECTEUR :	M. Yves LE QUENVEN
Secrétaire :	Melle Marie MARTIN-MERLADET
Trésorier :	M. Charles DUBOIS
Trésorière adjointe :	Melle Marie BAROUX
Membres :	Melles Jane ALLAIN & Yvonne ABADIE.

Statuts déposés à la Préfecture des C.d.N.
le 19 Mai 1958
J.O. du 19 MAI 1958